NEE. — N° 126. VENDREDI 30 OCTOBRE 1931.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		1 fr. 70
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....	2 fr. 75
» 2e page	(— d° —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les élections cantonales sont décidément un succès marqué pour le parti radical-socialiste malgré les efforts conjugués des réactionnaires et des socialistes. — Les élections anglaises.

En matière politique, on aime beaucoup user d'un langage belliqueux. Les articles destinés à rendre compte des résultats électoraux semblent écrits de la même encre que les « communiqués » de guerre. C'est un cliquetis de mots et comme un fracas de déclarations retentissantes. On y parle toujours de barrer la route à quelque redoutable ennemi. Il ne s'agit que de manœuvres à déjouer, de conquêtes à achever, de positions à enlever. D'autres fois on se félicite d'avoir consolidé sa situation ou compromis celle de son adversaire. Ailleurs, les partis en présence comme des armées dénoncent des fautes de tactique ou se reprochent d'avoir porté la lutte sur un terrain mal préparé, etc., etc...

Faut-il sourire de cet héroïsme verbal appliqué à des rencontres où les combattants ne risquent que des blessures d'amour-propre ? Peut-être est-il un peu ridicule, mais il communique à ces conflits idéologiques une allure de réalité et une vigueur d'action qui ne réussissent pas tout de même à les rendre tragiques. L'esprit ne cède pas à l'illusion des images jusqu'au point d'oublier que, sur ce champ de bataille soumis à un bombardement de proclamations et de discours, l'on ne relève que des cadavres parfaitement vivants !

⁂

Allons-y donc et s'il nous arrivait de sacrifier à la mode qu'on ne nous soupçonne pas de sentiments bellicistes ou d'humeur sanguinaire. Au reste, les observations à faire sur ces élections cantonales se résument à quelque chose de très simple et de très clair.

Le second tour n'a pas démenti le premier. Maintenant qu'on en connaît bien les résultats, il apparaît nettement que dans l'ensemble du pays les changements sont peu importants. On avait pronostiqué une poussée vers les extrêmes. De toute évidence cela n'est pas vrai. Bien loin d'une tendance à d'aventureuses expériences, le pays marque une volonté de calme et de stabilité. La caractéristique de ces élections c'est la confiance accordée aux partis qui veulent le progrès dans la paix civile et l'ordre social. Au premier rang de ceux-ci s'inscrit le parti radical-socialiste, fondement solide de la Démocratie républicaine. Il exprime fidèlement l'état d'esprit de ce que M. Herriot appelait lui-même, un jour, « le Français moyen », ...foule innombrable et laborieuse de citoyens hostiles à tout chambardement autant qu'attachés à l'évolution sociale et au perfectionnement intellectuel.

Les succès du parti radical-socialiste ne sont pas discutables. Il n'a pas gagné un grand nombre de sièges car il en détenait déjà la majorité et l'on eût considéré comme une bonne journée pour lui qu'il n'en eût pas perdu. Mais il en occupe après l'élection une trentaine de plus qu'avant. Et le nombre de ses représentants augmente en des régions où l'on ne pouvait guère l'espérer : en Bretagne où la puissance réactionnaire est encore si forte et dans le Nord où il semblait devoir périr étouffé entre la droite et le socialisme...

La victoire du parti radical-socialiste prend un sens d'autant plus net et dégagé de toute équivoque qu'il a été combattu avec acharnement sur sa droite et sur sa gauche. Dans *La République*, organe officiel du parti, M. Edouard Pfeiffer a bien mis en lumière l'avantage remporté par les radicaux sur les collectivistes. Il est intéressant de citer le passage suivant de son article :

« Les socialistes seront moins de « 160 sur 1.510 conseillers généraux, « soit 10 à 11 % au lieu de 18 % à « la Chambre des députés. Est-ce « un succès ? Deux députés radicaux « ont été défaits et douze députés « socialistes viennent d'être battus. « Est-ce une victoire ? A la Chambre, « les deux groupes sont à égalité ; au « conseil général, les radicaux se- « ront trois fois plus nombreux que « les socialistes. Est-ce un triomphe ? En attendant que *Le Populaire* veuille bien nous répondre « sur ce point, nous continuerons à « affirmer, ne lui en déplaise, que « l'offensive socialiste contre notre « parti est bel et bien brisée. »

Le fait saillant de ces élections est donc un démenti aux prophètes de malheur qui annonçaient depuis des mois un glissement, une descente et même une chute vers l'extrême-gauche et la révolution.

La France reste le pays de la sagesse et du bon sens.

⁂

A l'heure où nous écrivons, on ne sait encore que les premiers résultats des élections anglaises, dont l'importance déborde les frontières de la Grande-Bretagne.

Ils sont très favorables au gouvernement qui comptait 117 partisans sur 128 élections connues. Cette majorité est si considérable qu'il est difficile de croire qu'elle puisse se maintenir dans de telles proportions. Mais l'opposition aura beaucoup de peine à rattraper un pareil retard !

Le travaillisme britannique va, vraisemblablement, subir une grande défaite.

Emile LAPORTE.

—o-o-o—

UN PETIT MOT D'ECRIT

Amusements d'hommes sérieux

Charles Garnier, l'architecte de l'Opéra n'était pas ennemi de la fantaisie. On lui doit de petits vers qui furent jadis célèbres. Notre confrère l'Indépendant (*Brétigny-sur-Orge*) *en reproduisait récemment quelques-uns :*

⁂

L'émir dit à Fathma :
Lis-moi ce mirliton.
— Non, dit Fathma. — Pourquoi ?
— Devant l'émir, lit-on ?

⁂

Il faut donc de ces faits se rendre
A l'évidence.
Meilhac est un pantin et comme
Halévy danse.
En imitant le chant
De son chardonneret.
Oui, j'en sais plus d'un, qui
De son char donnerait
Le signal pour aller tous
Unis vers Cythère.
Mais bast ! Eros n'est plus qu'un
Universitaire.

⁂

Mon poêle ne me chauffe pas,
Mon foyer ne me chauffe guère.
Je suis dans un grand embarras
Pour me chauffer : qu'alors y faire ?

⁂

Aury, le maréchal-ferrant
S'établit, (c'est ce qu'il préfère)
Dans la cale d'un brick très grand,
Et, dans cette cale, Aury ferre.

⁂

Dieu ! qu'en Afrique on voit de mé-
[chants carnassiers
Qui, hurlant chaque nuit, empestent
[l'atmosphère,
Et l'on peut affirmer qu'à l'abri des
[palmiers,
De l'Atlas à Tanger, le chacal au Riff
[erre.

⁂

On y peut ajouter ce quatrain que je reproduis à peu près :

Deux carnards dans un marécage,
Sur une échelle barbotaient.
Le canard bas avait plus davantage
Que le canard haut n'avait.

LE DÉPART DE M. LAVAL

Avant de quitter les Etats-Unis, M. Pierre Laval a reçu du président Hoover le message suivant :

« Au nom du peuple américain, je vous souhaite bon voyage pour votre retour en France, après cette visite mémorable aux Etats-Unis. Elle m'a causé un grand plaisir. Vous avez été le bienvenu parmi nous. J'apprécie personnellement les contacts cordiaux résultant de nos conversations. »

M. Laval a répondu :

« Je vous remercie de votre télégramme. Je rentre en France satisfait du résultat de nos conversations cordiales. Je suis convaincu que les résultats seront salutaires pour la cause des relations franco-américaines, aussi bien que pour le rétablissement de la confiance dans le monde. Puis-je vous prier de présenter mes hommages à Mme Hoover et mes remerciements pour les attentions qu'elle a eues pour ma fille. Je vous prie de croire à toute ma gratitude pour votre accueil et celui du peuple américain. »

Informations

Le maintien de l'étalon-or

On mande de Washington :

« Le président Hoover et M. Mellon étaient, tout d'abord opposés à ce qu'une déclaration relative à la défense de l'étalon-or soit faite, car ils la considéraient comme peu compatible avec le prestige du dollar.

« Bien qu'aucune déclaration officielle n'ait été publiée en ce qui concerne le maintien de la stabilité des changes internationaux, l'Agence Reuter dit apprendre, de source autorisée, que les fonctionnaires sont d'accord pour prétendre que la livre sterling doit rester l'organe mondial des changes. »

M. Grandi en Allemagne

Le séjour de M. Grandi, ministre des affaires étrangères d'Italie à Berlin, et les diverses manifestations oratoires auxquelles il a donné lieu, occupent dans les journaux une place importante et les points de vues italien et allemand sont encore une fois mis en opposition avec le point de vue français.

L'accueil fait à M. Grandi, n'aurait naturellement pas comporté de réserves et il semble qu'il n'y aurait pas eu une seule ombre au tableau.

Par contre, les phases du séjour aux Etats-Unis, de M. Laval, sont exposées sous un angle spécial. La mission du président du Conseil français et d'une manière générale, la politique française se seraient, d'après la presse italienne, heurtées à une infinité d'objections et d'obstacles qui en auraient sérieusement compromis les résultats et les visées.

En Espagne

Le ministre des finances a déclaré, à l'issue du conseil, que le gouvernement adressera un appel à la nation pour demander à tous certains sacrifices pour faire face à la déplorable situation économique dans laquelle se trouve actuellement l'Espagne, situation qui est la conséquence de la gestion adminstrative de la dictature et de la crise mondiale.

Le minstre des finances a ajouté que, bien que difficile, la situation n'est pas insoluble.

En Suisse

Les élections au Conseil national ont apporté peu de changements dans la proportion des forces des groupes.

Le parti radical démocratique a vu cependant diminuer sensiblement le nombre de ses membres au Conseil National.

Les conservateurs, catholiques, socialistes et paysans conservent à peu près leur représentation précédente. L'ensemble des partis modérés forme 72,2 0/0 des membres du Conseil national. Les socialistes, plus les trois communistes représentent donc 27,8 0/0.

Les élections anglaises

Le nombre des candidats déjà élus sans concurrents est maintenant de 68, se décomposant ainsi :

Conservateurs : 49 ; libéraux de la coalition nationale : 12 ; libéraux : 1 ; travaillistes : 6, soit 61 partisans du gouvernement et 7 adversaires.

Des troubles à Chypre

Le ministère des colonies publie un communiqué disant notamment :

« La situation à Chypre s'est sensiblement améliorée.

« Lundi, l'évêque de Kyrenia et un magistrat, M. Loizidès ont été arrêtés.

« Les autorités ont fait avorter trois réunions communistes. Deux agitateurs ont été arrêtés.

« Les assaillants d'un village ont été repoussés et ont subi des pertes sensibles. »

Au Maroc

Au seuil de l'hiver, la situation est excellente sur l'ensemble du front marocain. Dans le territoire de Tadla, nos troupes bordent complètement l'Oued-el-Abid et donnent la main aux troupes de la région de Meknès dans la vallée de l'Assif-Ouirine. Depuis trois mois, près de six cent tentes sont dans cette région, rentrée dans nos lignes.

Sur le front de la Moulouja, l'occupation de Tonjit a permis la liaisan avec les troupes du Tadla, ainsi que la soumission de huit cents familles des Aïb Yabid.

Le conflit sino-japonais

L'attention des milieux politiques est concentrée autour de la conférence de la réconciliation de Canton et Nankin, qui a commencé lundi, sous la présidence de M. Hu-Han-Min. On se souvient que Canton attaquait l'idée d'un président du gouvernement et voulait remplacer cette fonction par un Comité.

Au cours de la séance hebdomadaire du Kuomintang, le généralissime a félicité la S. D. N. de son œuvre et applaudi M. Briand, qu'il a appelé le dieu de la paix..

M. Tai-Chi-Tao, président du Yuan, a prononcé un éloquent appel invitant le peuple à garder le calme en attendant que le Conseil de la S. D. N. se soit réuni à nouveau le 16 novembre.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce la mort de M. Paul Escudier, député de Paris. Il était né en 1858. Il avait été président du Conseil municipal de Paris.

— Le paquebot « Milwankee » a apporté en France 186 barils d'or et le « New-York » 280 barils, représentant 500 millions de francs.

— Le colonel don Luiz Sanchez Serro a été élu président de la République du Pérou.

— Le « Graf Zeppelin », de retour d'Amérique, est rentré à Friedrichshafen. Il a survolé la France.

— Le cuirassé « Averof » a bord duquel se trouvait M. Zaïmis, président de la République de Grèce s'est échoué à Salonique. Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

— Plus de trente millions de personnes ont visité l'Exposition Coloniale.

Le nommé Desjardins qui, à Marmande, vivait de charité, a été trouvé mort, frappé de congestion. Dans ses poches, on a découvert 50.000 francs de titres.

NOS ÉCHOS

La crinière du tigre.

Le bonnet de police, ayant appartenu à Clemenceau, et qui va prochainement prendre place au musée de la guerre des Invalides, a une histoire.

D'abord, on en connaît plusieurs exemplaires. Celui qu'il porta le plus souvent est la propriété de l' « Homme libre », dont le directeur, alors secrétaire de M. Clemenceau, l'a précieusement recueilli ainsi que divers autres objets.

Les secrétaires de Clemenceau, les belles filles aux cheveux longs, éprouvaient — tous les goûts sont dans la nature — un certaine volupté, en l'absence de Clemenceau, à porter l'historique coiffure.

Un soir, Clemenceau, recevant dans son cabinet le sénateur Murat, sentit sur son crâne comme une démangeaison. Il y porte la main, tire un cheveu. Il était d'une longueur extrême. Et au sénateur qui contemplait, interloqué, cette scène, il dit :

— Bon ! voilà que mes cheveux repoussent maintenant !

Le lendemain, la même scène se reproduit. Alors Clemenceau, de moins bonne humeur, appelle Bernier, et lui crie, d'aussi loin qu'il le voit venir :

—Dites à mes secrétaires qu'elles cessent d'ensemencer mon crâne avec leurs cheveux, ou qu'elles y mettent plus de méthode. Hier, ils étaient blonds et aujourd'hui, ils sont noirs !

Deux anecdotes.

Pour gêner Léon XIII, alors cardinal, le prince X..., très voltairien, lui montra une tabatière dont le couvercle était une miniature représentant une femme nue dans une pose lascive.

— Eh bien ? comment la trouvez-vous? questionna le prince.

— Je ne dirai rien, prince, répondit le spirituel cardinal, avant de savoir si ce n'est pas la princesse.

⁂

A cette réunion assistait un autre prince oriental qui raconta le plus naturellement du monde l'anecdote suivante :

— Un jour que je chassais l'ours en Transylvanie, je blessai assez grièvement un manant qui nous servait de rabatteur. Le bougre se mit à hurler. Il souffrait tellement, il g... si fort que je n'ai pas pu m'empêcher de lui f... mon second coup.

Laconisme.

Al. Smith, le maire de New-York, qui était récemment à Paris, fut le concurrent — malheureux — de M. Hoover à la Présidence des Etats-Unis en 1928.

Celui qu'on appelle un « Gil Blas irlandais » a le mot à l'emporte-pièce.

De Coolidge, il disait :

— Le Sphinx d'Egypte est un phonographe à répétition à côté de lui !

D'Herbert Hoover, cette opinion :

— Ses discours sont aussi impersonnels et standardisés que les produits de M. Ford.

C'est un peu fort.

Un brave Méridional, devenu préfet, chassait dans les environs de Paris. Il mettait en joue, mais ne tirait jamais. Les autres invités, bien élevés, ne manifestaient pas leur étonnement. Mais soudain le préfet s'approcha, furieux, du maître de maison et s'écria :

— C'est dégoûtant ! Chaque fois que je vise une de ces bestioles, elle s'envole.

Bonne raison.

Lorsque l'ambassadeur des Soviets arriva à Paris, un journaliste, dont le père avait placé avant la guerre sa moreste fortune en fonds russes, lui refusa la main.

— Pourquoi me refusez-vous la main? demanda l'ambassadeur.

— Parce qu'il n'y a rien dedans.

LE LISEUR.

AU FIL DES JOURS

EN BELGIQUE OCCIDENTALE...

III. LES GENS

Essayer de montrer l'aspect du sol, la physionomie des villes d'un pays qu'on parcourt seulement, constitue déjà une entreprise sujette à caution. Vouloir en portraiturer les gens paraît une prétention plus témémaire encore. La mer, les champs, les forêts, les maisons, les églises et les palais ont des lignes et des couleurs précises que l'œil peut saisir et retenir pour peu qu'il soit exercé. Ils possèdent aussi une âme, mais qui transparaît au travers des apparences matérielles... Juger des gens sur leur mine, le fabuliste nous le défend expressément. Si j'ose enfreindre cette interdiction, ce n'est point que j'imagine être entré dans l'intimité des Belges parce que j'ai vécu quelques jours parmi eux, chez eux. Mais j'ai connu en France, pendant la guerre et depuis, beaucoup de nos voisins du Nord et qui appartenaient à des milieux sociaux très variés. Aucun d'eux ne m'accompagnait dans mon voyage. Dans mon esprit, tous m'y entouraient. Ils me présentaient et m'expliquaient les gestes et les propos de leurs concitoyens rencontrés. Si j'ai mal vu et mal interprété les scènes dont je fus témoin et le entretiens auxquels je fus admis, je rejette sur mes informateurs précédents la plus grande part de responsabilité dans mes erreurs. Et j'accepte condamnation pour le reste ; sans trop de crainte.....

Nous logeons, à Bruxelles, boulevard du Jardin-Bontanique, dans une maison ancienne, mais amplement pourvue de ce qu'on est convenu d'appeler le confort moderne. Notre arrivée fut houleuse. On devait nous attendre sur le quai de la gare du Midi, à notre descente du wagon. Personne n'était là. Le méchant fiacre que nous primes, — il y a encore quantité de voitures hippomobiles dans les villes belges, — nous porta avec une lenteur cahotante à l'hôtel. Et le cocher nous fit payer en monnaie française bien plus que ne valait la course en argent belge. C'est dire qu'il majora son dû de 60 0/0 environ. Ce début nous avait irrités. Nous le montrâmes sans détours. On s'excusa fort et l'on nous promit de racheter par des soins empressés une erreur que l'on confessait et du dol que l'on déplorait...

Le lendemain, autre affaire. Notre agence de Paris avait organisé pour nous un programme qui cadrait mal avec les commodités de la Société de voyages de Bruxelles chargée de son exécution. Il en résulta, pour nos premières courses, un flottement dont je me plaignis, je le confesse avec quelque acrimonie. Ici encore, on marqua le coup avec une bonne grâce parfaite. Et, dès lors, au gîte comme au-dehors, nous fûmes comblés d'attentions. Elles allèrent jusqu'à faire mettre en route spécialement pour nous des voitures du dernier modèle, trois fois trop spacieuses, et dont le chauffeur et le guide avait l'ordre d'ajouter à l'itinéraire fixé une quantité de rallonges gratuites susceptibles de corser l'intérêt de nos randonnées.

Si j'insiste sur ces bagatelles de la porte, c'est parce qu'elles me paraissent propres à montrer tout de suite, — comme elles le firent pour nous, — la bienveillance empressée des Belges à l'égard des étrangers. Bien d'autres preuves nous en furent offertes par la suite.

Il est un mot, d'ailleurs, qui caractérise à souhait la gentillesse des habitants de ce pays. Il surprend au début et provoque le sourire par sa constante répétition. A tout instant, vous vous entendez adresser l'aimable « *s'il vous plaît* » dont je veux parler. Le liftier le murmure quand l'ascenseur atteint votre palier; le garçon de restaurant en accompagne chaque mets qu'il vous sert ; la femme de chambre de notre étage, ronde, blonde et fraîche comme une déesse de Rubens, le gazouille à tout propos et hors de propos vingt fois par jour et le marchand de tabac du coin de la rue en enguirlande chaque cigare qu'il vous tend. Il en mettrait volontiers, je crois, vingt-cinq dans chaque paquet de cigaretes. Ce « *s'il vous plaît* » me paraît cousin germain de l' « *avec plaisir* » dont les bonnes gens de chez nous, — M. Henri Clouard se plaisait naguère à le relever, — enrichissent le prix des services qu'ils vous rendent.

De notre balcon, nous contemplons la place Charles Rogier, un des espaces les plus mouvementés de Bruxelles puisqu'il sert d'accès à son principal embarcadère, la gare du Nord. Au quatre coins du vaste et tumultueux quadrilatère que des passages souterrains relient aux trottoirs des boulevards, quatre petites estrades portent quatre grands parasols de métal ripoliné. Debout, sous ces quatre dais amusants, quatre agents casqués et gantés de blanc surveillent et régentent le flot des voitures qui déferle vers la gare ou s'en retire en tourbillonnant autour de nombreux tramways et d'assez rares autobus. En d'autres carrefours, notamment devant la Monnaie et devant la Bourse, la circulation est fort active, fort bien réglée aussi. Nulle part, elle n'atteint l'intensité qu'on lui voit en cent endroits de Paris, en vingt endroits de Lyon ou de Marseille.

Sa grande animation de chaque soir, Bruxelles l'entretient, entre 17 et 20 heures, dans la rue Neuve et la rue du Midi, voies d'ailleurs trop étroites pour une telle affluence. Devant les grands magasins, les flâneurs se pressent sur les trottoirs. Ils débordent sur la chaussée. On se presse, on se coudoie, on piétine, on se gare tout juste des voitures. Et tout ce monde rit d'un encombrement qu'il s'applique à maintenir. Cette foule ne rivalise pas toujours d'élégance avec celle de certaines rues parisiennes ; elle l'emporte en bonne humeur.

La nuit venue, le mouvement se déplace. Non pas pour aller bien loin. Il gagne, cette fois, à quelques dizaines de mètres plus haut, plus à l'ouest, l'artère magnifique que forment en se joignant les boulevards Adolphe-Max et Anspach. Là s'étalent, parmi des boutiques de luxe, des cinémas, des agences de voyages, des banques et des hôtels, les grands cafés de Bruxelles. En août, même s'il vente frais comme cette année, vous trouverez difficilement, dès après-dîner, des places libres. Envahies de bonne heure, les terrasses resteront peuplées très tard. Et que de bière on y boira en devisant ! Dans les tavernes d'alentour, en sous-sol ou en retrait de la rue, buveurs et causeurs n'abonderont pas moins.

La mousseuse boisson nationale réjouit la famille chez elle ; elle l'enchante encore hors de la maison. Excellent partout, le café lui dispute seul la faveur de la multitude.

Prohibé par la loi Vandervelde, l'alcool ne garde plus que des sectateurs clandestins. Le vin, dont la consommation reste libre, trouverait ici autant d'amateurs que chez nous. Il en possède, certes, de fervents et de fort éclairés, mais assez rares en raison de la dépense.

Les produits des grands crus de France et des meilleures années, trouvent une place de choix dans les caves belges ; on les y garde avec orgueil ; on les en sort avec vénération. Au restaurant, leurs frères inférieurs eux-mêmes sont l'objet de respectueux égards. Le moindre Sauternes non estampillé arrive sur notre table dans un seau à Champagne ; le Bourgogne le plus obscur sinon le moins savoureux, se présente allongé dans un panier enrubanné. Pour nos palais français, le secours des vins relève la saveur d'une cuisine qui n'est pas sans mérite, même dans des maisons à prix modestes, mais qui en général ne vaut pas la nôtre.

Solide buveur— le nombre des estaminets, tavernes, bars et cafés le prouve surabondamment, — le Belge se montre fumeur mieux entraîné encore. Le commerce libre met ici le tabac à bon compte, trois fois moins cher en moyenne qu'en France. Aussi en use-t-on avec une prodigalité pour nous effarante. J'observe un de nos guides. A midi, il a déjà réduit en cendres une demi-douzaine d'énormes cigares. Il en grillera le soir, un bien plus grand nombre et force cigarettes dans les intervalles. Partout, monte à flots vers le ciel la fumée de ces holocaustes pour rire. Pour les entretenir, les moyens s'offrent multiples et somptueux. Déjà, en Allemagne, la profusion et le luxe des magasins de tabac nous avaient abasourdis, il y a vingt ans. L'impression, en Belgique, est la même. En France, l'herbe à Nicot, pourtant mieux chez elle qu'ailleurs, se loge assez mal. Sauf exceptions rares, des boutiques médiocres et des bars populaires lui servent de lieux de vente, même dans les grandes villes. Chez nos voisins elle remplit de boîtes et de paquets aux couleurs vives les étagères et les vitrines de nombreux, vastes et fort élégants comptoirs à qui les clients ne manquent point...

D'autres magasins surprennent davantage encore le voyageur français. Des cercueils alignés y exposent orgueilleusement aux yeux des passants leurs bois précieux, leurs ornements de cuivre, de bronze et d'argent. Une sorte d'horreur invétérée nous écarte des choses de la mort et nous hérisse à leur contact obligé ou fortuit. Les Belges vivent familièrement avec elles. Beaucoup des bourgeois aux florissantes mines que nous coudoyons s'arrêtent sans un frisson devant ces étalages macabre. Et l'on peut supposer qu'ils se plaisent à choisir le dernier meuble qu'ils désireraient que leur famille leur offrît plus tard ; — le plus tard possible, bien entendu, car la vie est bonne sous le ciel belge !

(*A suivre.*) Eug. GRANGIÉ.

Chronique du Lot

AU CONSEIL GÉNÉRAL

L'Assemblée départementale se retrouve inchangée, réélit le même bureau et entend un éloquent discours de M. de Monzie.

Sur notre assemblée départementale, les élections ont passé comme si elles n'étaient pas. Aucun changement — sauf le remplacement de M. de Lapize par M. Ch. Malvy, et celui de M. Pezet, décédé, par M. Gratacap.

Ceux qui prétendent que le régime électoral est une cause de perpétuel bouleversement pourraient vérifier ici combien leurs accusations sont fausses et leur critique mal fondée...

La session a commencé mercredi matin, Après les conversations habituelles où s'opère la reprise de contact, la séance a été ouverte à 10 h. 1/2 sous la présidence de M. Gayet, doyen d'âge, assisté comme secrétaire, de M. Charles Malvy, le plus jeune conseiller général. Tous les conseillers sont présents, à l'exception de MM. Limes, Bastit et Cambornac, excusés.

En ouvrant la session, M. Gayet salue l'assemblée en ces termes :

Allocution de M. Gayet

Mes chers collègues,

Vous savez à quel titre, peu enviable, je dois l'honneur d'être assis à cette place pour y exercer une présidence éphémère. Mon passage y sera court, comme il convient, et cependant, je veux saisir l'occasion qui m'est offerte de saluer la rentrée dans cette assemblée de tous ceux d'entre nous qui étaient soumis à renouvellement.

Nous nous retrouvons ici au grand complet, puis-je dire, après une consultation électorale qui s'est déroulée dans une atmosphère impressionnante de calme et de dignité. Il semble que nos populations soient vraiment conscientes de la gravité des temps présents. Il est en tout cas certain qu'elles ont voulu par leurs suffrages rendre un hommage à l'œuvre du Conseil général du Lot.

De pareils encouragements sont précieux et ne peuvent que stimuler nos volontés de servir toujours mieux encore les intérêts de notre cher département.

J'incline nos sympathies attristées devant la mémoire de notre regretté collègue le Docteur Pezet et vous me permettrez aussi de saluer la retraite volontaire du collègue de si haute distinction que fut M. le Docteur De Lapize.

M. Gratacap et M. Charles Malvy viennent parmi nous avec le gros bagage de leurs traditions républicaines ; qu'ils soient les bienvenus dans cette assemblée.

Et, maintenant, Messieurs, fixons nos regards et notre attention sur l'horizon mondial.

A cette heure où toutes les nations sont angoissées par une situation économique sans précédent dans l'histoire, sachons veiller jalousement à nos finances départementales ; sachons en assurer le jeu normal et prudent : c'est à ce prix que nous aurons bien mérité la confiance de nos mandants et bien servi la République.

Les excellentes paroles du doyen d'âge sont vivement applaudies.

L'élection du bureau

M. Gayet invite le Conseil à procéder à la réélection du son bureau. Les urnes circulent pour la nomination du Président.

Il y a 24 votants. *M. de Monzie* est réélu par 23 voix.

On nomme ensuite les vice-présidents. Sont élus : MM. Fontanille, 24 voix et Rougier, 22 voix.

Enfin, on nomme les secrétaires. Sont élus : MM. Jardel, 24 voix et Roussilhe, 23 voix.

Même Conseil, même bureau !

DISCOURS DE M. DE MONZIE

Quand le résultat de ces divers votes est proclamé, M. de Monzie prend place au fauteuil présidentiel et prononce l'éloquent discours suivant que l'assemblée écoute avec attention et applaudit avec chaleur.

MESSIEURS,

Je salue et félicite les conseillers sortants tous réélus avec des majorités qui ne laissent peser aucune équivoque sur la signification du scrutin. Les électeurs ont bien approuvé votre gestion de ces dernières années ; ils ont approuvé notre effort, notre union, nos méthodes, après avoir connu l'exact bilan des résultats qu'obtint de 1925 à 1931 notre travail en commun, réalisé par des votes toujours unanimes.

L'Assemblée départementale et son bureau trouveront leur réconfort dans cette manifestation du sentiment public si claire, si catégorique, si exceptionnelle. Un seul d'entre nous n'a pas cru devoir solliciter le renouvellement de son mandat : c'est le docteur De Lapize qui, pendant 12 ans, représenta le canton de Labastide-Murat. Ce galant homme nous a quittés sans éclat, avec cette discrétion qui nuançait sa bonne grâce. Il sera remplacé désormais par Charles Malvy à qui j'adresse la bienvenue affectueuse de ses ainés. Sa jeunesse évoque pour nous un long passé sur l'écran duquel se détachent les figures de ses deux grands-pères, l'un après l'autre, en des époques bien différentes, présidents de notre Assemblée. Charles de Verninac a la priorité dans nos souvenirs parce qu'il joua dans la formation républicaine du Lot le rôle d'un fondateur et d'un animateur ; la démocratie s'identifia il y a quelque quarante ans avec ce grand seigneur populaire, qui aimait le peuple et que le peuple aimait. Héritier d'une tradition, formé par elle, façonné par les épreuves auxquelles son adolescence l'associa, le fils de Louis Jean Malvy trouve ici pour l'accueillir cette affection dont nous entourons tous dès longtemps ce père qui fut son précepteur de *République*.

Mais il manque, Messieurs, à notre appel de séance un nom qui était pareillement cher à chacun d'entre nous : le deuil du Conseil général du Lot prolonge le deuil du Conseil municipal de Figeac. Je n'ai pas dit toute notre peine ce jour d'été où j'ai traduit vos pieux regrets sur la tombe de Fernand Pezet. Je n'ai pas suffisamment défini cette fidélité farouche, avec laquellé la cité de Champollion célèbre hors de la durée le culte de ses grands morts. Vival, Pezet, dans le recul, la reconnaissance civique se refuse à distinguer selon les incidents ou les tempéraments ; elle paye d'un même amour ceux qui ont aimé et servi cette tradition ininterrompue dont le soin est aujourd'hui remis à l'attentive sollicitude de Joseph Loubet, notre ami et notre modèle.

Pour attendue, redoutée qu'elle fût depuis plusieurs mois, la disparition du docteur Pezet devait laisser un grand vide et tout ensemble un grand désarroi. Le canton de Figeac a donc éprouvé un assez vif embarras pour se prononcer entre deux candidats qui se recommandaient du même programme et appartenaient l'un et l'autre à d'anciennes familles honorées par l'exercice de mandats publics. M. Gratacap nous apporte juste à point son expérience technique, sa connaissance des problèmes de l'électrification rurale, son talent incontestable de praticien et de debater. Il pouvait déjà, il y a 12 ans, être des nôtres. Sa collaboration différée nous sera d'autant plus précieuse que, durant cette session, le meilleur de nos conseils ne siégera point dans notre assemblée.

J'ai dit que le nom de Pezet manquerait désormais à notre appel. Je réponds pour Limes : absent, excusé, mais sauvé. Ce vendredi 23, ma joie fut grande de recevoir cette assurance directe de la bouche du malade lui-même. Je savais toute la vie de Limes, son héroïsme tranquille pendant la guerre, son héroïsme quotidien au labeur d'après guerre. Mais j'ai connu en écoutant le récit de l'épreuve dont il sortait vivant et confiant, que le stoïcisme de cet homme de bien dépassait la commune mesure de nos forces. Son premier mot fut pour recommander à notre amitié le praticien à qui nous devons de conserver un incomparable collègue. Le Conseil général du Lot n'oubliera jamais le professeur Rieser: c'est un engagement solennel que je prends dans la suite de cette émouvante entrevue. Mais, soyons joyeux : Limes reviendra s'asseoir ici, il reviendra nous conseiller, nous assister ; grâce à lui, l'œuvre accomplie depuis 12 ansse continuera, s'achèvera.

Car c'est à lui que revient l'honneur de cette parfaite vicinalité dont M. l'Ingénieur en Chef Albouy a le très légitime orgueil.. C'est à lui, Limes, que revient pour une large part le mérite d'avoir déterminé les règles pratiques et simples de notre coopération avec le Génie rural. Les circonstances imposent au Gouvernement, imposeront au Parlement l'adoption d'un plan complémentaire d'outillage. Il nous plaît d'espérer que la dotation réservée au Lot ne sera pas amenuisée : on nous a privé du bénéfice de l'accord Dawes sous des prétextes de finances que l'expérience a démontré vains ; nous entendons recevoir un appui nécessaire à la mise en valeur de notre sol. La loi de finances du 1er avril 1931 qui nous a concédé certains avantages — à nous et à 10 autres départements pauvres — nous a reconnu une aptitude à des secours de plus large et de plus longue portée.

Que, si la nationalisation des routes a été particulièrement effectuée, que si la réforme des finances départementales et communales est partiellement envisagée, c'est aux initiatives, aux insistances réitérées de notre Conseil général que ce tardif et incomplet effort est dû. Nous n'en tirons pas vanité, nous en tirons argument.

Un certain déséquilibre national résulte d'une mauvaise répartition géographique des ressources et des richesses. L'Etat doit pour les collectivités comme pour les individus intervenir en vue d'un redressement des conditions. Le laisser faire n'est plus de mise ; on ne saurait admettre que les industries d'Etat ajoutent leur appoint à celui des industries privées dans les mêmes régions ainsi congestionnées au nord et à l'est du pays. Je vous proposerai en ce sens un ordre du jour qui avec l'appui de Louis-Jean Malvy ne saurait laisser indifférentes les plus indifférentes des administrations publiques.

Mais, Messieurs, la situation exige des pensées et des propos plus graves encore. Votre clairvoyance n'a pas été en défaut. Vous vous étiez dérobé aux embrassements de cet optimisme dont M. Henry Chéron fut en 1928 le héros bruyant et plastronnant.

Pour nous la crise n'a pas été une surprise. Nous savions que la panique de juillet 1926 n'était rien auprès d'une certaine catastrophe dont les causes s'accumulaient dans le gigantisme industriel de l'Allemagne et de l'Amérique, dans le maintien de ce libéralisme économique qui avait fait la richesse de l'Angleterre et préparait sa ruine. Nous ne pouvions pas mesurer cependant la baisse qui s'établirait sur le prix de toutes les matières premières, entraînant au cours de la dernière saison une perte de plus de 150 milliards à répartir entre un milliard de producteurs.

Les effets de cette baisse ne se manifestent que lentement, progressivement, à l'intérieur de notre économie nationale. Ils ont été quasiment immédiats dans les autres pays de production moins équilibrée. Le repli des masses paysannes en Asie, en Afrique, en Amérique du Sud et déjà pour partie en Europe a paralysé le marché mondial par le jeu d'une offre toujours débordante et d'une demande sans cesse amoindrie. Chômage d'usines, désarmement des flottes marchandes, fermeture des comptoirs et des boutiques, faillite de banques allemandes, américaines, voire françaises, dépréciation continuée, aggravée, des produits du sol ou du sous-sol que délaisse une clientèle appauvrie et qui dépérissent faute de crédits bancaires pour entretenir les stocks. Ainsi se développe, se déroule le cycle infernal des angoisses. « Le Temps est hors des gongs», disait mystérieusement Hamlet.

Hors des gongs du capitalisme, dont plusieurs prophètes de la bourgeoisie annoncent désespérément la fin, Oui, certes, quelque chose prend fin qui est peut-être le capitalisme, qui est à coup sûr le libéralisme mercantile, la libre concurrence, la fantaisie cruelle des spéculations. L'individualisme des viticulteurs — le plus exemplaire des individualismes français — a capitulé devant les nécessités du salut : la loi Tardieu-Barthe constitue un avertissement et une preuve. En sa forme empirique, incoordonnée, sinon instinctive, elle notifie un vœu, sinon une volonté de la production qui exige d'être justement rétribuée accepte de réintégrer la quantité dans ses limites, la qualité dans ses droits.

D'aucuns vont répétant : Désarmons les premiers, l'Univers nous emboîtera le pas. » Ceux-là parlent du désarmement militaire. Et moi, parlant d'armement économique, je vais répétant pareillement : « Armons-nous de résolutions et d'actes sans attendre un accord international qui nous est refusé, qui interviendra comme une consécration et non point comme une préface. »

L'échec de la conférence internationale du Blé ne fut pas retentissant : il reste complet et définitif. Les opérations du Farm Board pour la revalorisation du coton, les plans Stephenson et du Canadian Cool pour la revalorisation du caoutchouc ont échoué aussi complètement, aussi définitivement que la conférence internationale du blé et, sans doute, pour d'identiques motifs : parce qu'un remède superficiel n'atteint pas aux sources profondes du mal.

Il n'y a pas moyen de parer aux erreurs de la répartition, à ses inégalités, à son désordre. Mais il y a moyen de sauvegarder tout à la fois la production et la consommation si pour les matières premières comme pour les salaires un minimum est fixé en dehors des influences et des troubles que détermine l'élément quantitatif. En l'absence d'une décision internationale qu'il n'est pas interdit d'escompter à l'instar de celle dont se prévalent les ouvriers pour la limitation de la durée du travail, le renforcement et la généralisation du système protectionniste permettent dans le cadre des frontières d'appliquer ces principes d'où procédera la Renaissance de l'activité productrice. Est-ce là du socialisme ? Peu importe. Prenons l'idée où elle se trouve. L'idée, non point le mot d'ordre qui est sa négation.

Mais n'oublions pas que pour dégager le profit du producteur sans surcharger le consommateur, il importe de déduire d'urgence le prix de revient de l'Etat. L'Etat est trop cher, trop lent. Il réclame trop de délais, trop de formalités pour réclamer trop d'argent. Il occupe trop de personnel pour remplir de façon maussade ses offices trop variés. La réforme de l'Etat doit se faire. « Vite et tout ! », proclamait un ancien homme d'Etat en présence de je ne sais plus quel scandale de l'avant-dernière série. Le vrai scandale consiste dans l'atermoiement de notre après-guerre. N'attdons pas même que la réforme soit imposée par la trésorerie ocmme en Angletrre ou par la misère comme en Allemagne. Ceci encore est affaire de sécurité.

Sous le bénéfice de ces réflexions, j'appelle le Conseil Général, au nom du bureau dont il a renouvelé les pouvoirs, à accomplir dans le cercle de ses attributions ce qu'il espère des pouvoirs centraux dans le cercle des responsabilités nationales.

Le Conseil décide ensuite qu'il se réunira à deux heures dans ses bureaux et à cinq heures en séance publique. Puis, la séance est levée.

⁂

Séance de l'après-midi

La séance du Conseil général a été ouverte, à 5 h. 1/2, sous la présidence de M. de Monzie. MM. le Préfet, le Secrétaire général assistent à la séance.

MM. Constant, Jardel, Laparra déposent un vœu demandant que dans le programme d'outillage national des subventions soient accordées aux particuliers et aux collectivités, pour la construction de séchoirs à tabac et à fruits.

M. *Couderc* dépose un vœu dans le même sens qui complète le vœu émis ci-dessus.

M. *Jardel* émet le vœu tendant à la création de cantines scolaires dans les communes pour les enfants dont l'habitation est éloignée des écoles.

Ce vœu sera examiné, étudié par une commisison et M. Jardel sera chargé du rapport sur cette importante et intéressante question.

M. *Lacaze* fait connaître que des cas de polyomyélite (paralysie infantile) se sont produits dans la région de Castelnau. Les écoles ont été licenciées pour combattre cette épidémie qui a fait des victimes.

M. le *Docteur Rougier* déclare que le service d'hygiène a fait le nécessaire pour obtenir du vaccin.

M. *le docteur Bénech*, répondant à M. Lacaze, qui demande qu'on prenne des mesures pour l'avenir, déclare qu'il n'y a pas de sérum préventif contre cette épidémie.

M. *Alibert* dépose un vœu tendant à ce que l'Administration des P. T. T. du Lot et de l'Aveyron s'entendent pour organiser un service de poste automobile rurale dans les diverses communes du canton de Cajarc. Renvoyé à la Commission des travaux publics.

M. *Malvy* demande l'organisation de deux circuits de poste automobile rurale dans le canton de Souillac.

M. *Malvy* (fils) émet un vœu pour qu'une organisation identique soit faite dans le canton de Labastide-Murat.

Tous ces vœux sont adoptés.

M. *Orliac* dépose un vœu demandant qu'on envoie un étalon à la station des haras de Gramat. Adopté.

M. *de Monzie* fait connaître l'ensemble des travaux exécutés de 1920 à 1930 par le Génie rural.

Le total des travaux exécutés s'élève à une somme très élevée, soit pour les travaux d'électrification, d'assainissement, de réparations de chemins ruraux, d'adduction d'eau, etc.

Pour l'année 1930, le Génie rural a exécuté 132 projets sur 189, dont la dépense s'élève à 43.037.859 francs.

M. *de Monzie* demande au Conseil d'adresser des remerciements au Génie rural, à M. l'Ingénieur en chef Ferron. Mais il prie le Conseil de vouloir bien signaler les résultats de l'œuvre accomplie par le Génie rural à M. le Ministre de l'Agriculture et de le prier de vouloir bien accorder des crédits pour que le Génie rural puisse recruter du personnel.

M. *Vaissié* demande que le magasin de livraison du magasin des tabacs de Souillac soit agrandi.

Un vœu de MM. *Fontanille* et *Malvy* tendant à ce que des cabines téléphoniques soient installées dans les communes et sections du canton de Gourdon est adopté.

MM. *Jardel, Peindaries* déposent un vœu tendant à la constitution d'un Comité distinct pour les Combattants. Adopté.

MM. *Solmiac, Jardel* demandent que les frais de gérance des cabines téléphoniques dans les communes soient supportés par l'Etat.

M. *Loubet* indique que ces cabines devraient être installées dans les débits de tabac.

M. *Orliac* donne communication d'un rapport sur les charges supportées par le département pour la garantie d'emprunt dans les dépenses relatives aux travaux d'électrification. Il indique que les crédits sont insuffisants, et que pour l'année 1932, il faudra inscrire au budget départemental un crédit de 600.000 francs.

M. Malvy dit que par suite de l'application du projet d'outillage national, en 1932, des crédits importants seront acocrdés aux départements.

M. *Bénech* dépose un vœu relatif à la création de centres antituberculeux.

Le Conseil vote le relèvement de 120 à 150 francs par mois du salaire de la femme de service chargée du nettoyage du bureau de l'Inspection académique et du transport à la poste du courrier administratif.

Le Conseil désigne les membres qui doivent composer la Commission départementale. Les mêmes membres sont désignés.

MM. Guilhem, Alibert, Cocula sont maintenus comme membres de la Commission de répartition des permis de culture.

Acte est donné du rapport de M. le Directeur des tabacs.

La séance est levée à 6 h. 3/4.

EDEN

Cette semaine:

LA GRANDE OPERETTE

100 0/0 parlant et chantant français

MON CŒUR... INCOGNITO

avec

Roger TREVILLE, Nady CHRISTIANS
Jean ANGELO, Jim GERALD
Maurice LAGRENEE, Marthe SARBEL

Actualités parlantes

Fox Movietone

LA PEUR DU FEU, drame

⁂

La semaine prochaine:
DEUX GRANDS FILMS
SI L'EMPEREUR SAVAIT ÇA
et
AU LARGE DE SHANGHAI

PALAIS des FÊTES

JEUDI 29, SAMEDI 31 OCTOBRE
Dimanche 1er Novembre
(*Matinée et soirée*)
UN PROGRAMME DE CHOIX

L'ARLÉSIENNE, attraction française, ouverture interprétée par l'Orchestre du Paramount, sous la direction de M. Pierre Millot.

RÊVERIE D'ARTISTE, attraction sonore et chantante.

DANS MON AÉROPLANE, dessin animé sonore.

ACTUALITÉS PATHÉ, sonores et parlantes.

Un grand film parlant français

UNE FEMME A MENTI

d'après la pièce de Jean Meehan
Interprété par : Louise Lagrange, Paul Capellani, Simone Cerdan, Jean Forest, Joselyne Gaël, Alice Tissot, G. Mouloy, Jeanne Helbling et Boucot.

Enseignement Secondaire

M. Moisset, maître d'internat au collège Champollion de Figeac est nommé au lycée Ingres, à Montauban.

Oiseaux migrateurs

On signale le passage dans la région de St-Géry, de nombreux oiseaux migrateurs. Les chasseurs ont abattu des oies, des canards sauvages, des palombes.

Du fait de ce passage on prétend que c'est l'annonce d'un hiver rigoureux.

Conseil d'Arrondissement

Le Conseil d'arrondissement de Cahors s'est réuni mardi à 3 heures, à la Préfecture, sous la présidence de M. Courdesses, conseiller d'arrondissement de Lalbenque, doyen d'âge. M. Martin, secrétaire général de la Préfecture, assiste à la séance.

Etaient présents : MM. le docteur Calvet, Pagès, Couderc, Courdesses, Delpech, Delfour, Bladié, Charles, Capmas, Mercadier, Marre.

Excusé : M. Linon.

Le Conseil procède à la nomination du bureau.

Sont élus : Président, M. Charles, conseiller d'arrondissement de Luzech ; Vice-Président : M. Delpech, de Catus ; Secrétaire : M. Pagès, de Cahors.

M. Couderc a été désigné comme membre de la commission des permis de culture de tabac.

MM. Calvet et Couderc émettent les vœux suivants :

« Considérant que sur un parcours de 30 km., de Cahors à St-Cirq-Lapopie, il n'existe aucun pont sur le Lot et que les besoins de la circulation sont de plus en plus intenses, émet le vœu qu'un projet de construction d'un ou plusieurs ponts dans la région de St-Géry, soit mis à l'étude. »

« Le Conseil d'arrondisssement estimant que les bacs existant sont indispensables à la circulation générale et que les communes limitrophes et parfois une seule commune prend seule à sa charge la rémunération du passeur et l'entretien du bac, émet le vœu que le département accorde une subvention plus élevée. »

« Le Conseil d'arrondissement rappelle au Conseil général sa généreuse décision de faire un recueil des « Usages locaux » et le prie de hâter sa publication ».

Ces vœux sont adoptés.

M. *Courdesses* dépose le vœu suivant :

« Considérant que les tracteurs agricoles, dont l'adaptation et le perfectionnement s'accentuent de plus en plus, sont appelés à rendre d'énormes services à la culture, le Conseil d'arrondissement de Cahors, émet le vœu que l'Etat reprenne et développe les encouragements supprimés à la culture mécanique, et que ces encouragements se réalisent sous forme de primes à l'achat, de détaxes des carburants employés aux labours, ou par tout autre moyen possible. »

Le vœu est adopté.

M. Marre émet le vœu suivant :

« Considérant que l'école d'artisanat rural, créée dans le Lot à l'effet de former des ouvriers spécialistes pour l'entretien ou la construction de l'outillage agricole, constitue pour le département un sacrifice important, le Conseil d'arrondissement émet le vœu, que les jeunes ouvriers formés dans cet établissement soient dans l'obligation de rester au moins jusqu'à 25 ans au service des communes du département. »

Le vœu est adopté.

En fin de séance, le Conseil d'arrondissement émet le vœu suivants :

« Le Conseil d'arrondissement de Cahors, constatant que la salle mise à sa disposition pour la tenue de ses sessions annuelles, est, manifestement, insuffisante et inconfortable, exprime, respectueusement, à M. le Préfet, le vœu qu'à l'avenir, il soit rémédié à cet état de choses. »

Remerciements de M. Pagès

M. Jean Pagès, élu conseiller d'arrondissement adresse aux électeurs les remerciements suivants :

MES CHERS CONCITOYENS,

« Je remercie très chaleureusement les 699 citoyens qui m'ont accordé leurs suffrages, me donnant ainsi le précieux témoignage d'une confiance que tous mes efforts tendront à justifier.

« Je les assure de mon complet dévouement aux intérêts du canton et à la cause républicaine. »

Jean PAGÈS
Conseiller d'Arrondissement du canton Nord.

Légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur de M. Mazet, maire de Gramat.

Nous adressons nos bien vives félicitations à M. Mazet.

Chronique des Théâtres

Tournées Jean Valmy

La Grande Revue « *Pour vous Plaire !* »

Les Tournées Jean Valmy qui nous ont présenté la saison dernière la grande revue « Ça C'est Chic ! » nous annoncent une production qui atteint le maximun de la splendeur. C'est l'éblouissante revue à grande mise en scène « *Pour vous Plaire !* » de Jean Valmy et Robert Valaire. Cette production sensationnelle parée de 300 Costumes et de 30 Décors magnifiques est jouée par une troupe formidable de quarante-cinq artistes et danseuses qui comprend notamment le populaire comique Henri Busquet, la divette exquise Monique Varny et douze merveilleuses danseuses anglaises qui viennent pour la première fois en France : The 12 Young Zanner Girls. « *Pour vous Plaire !* » avec ses éblouissants tableaux à grand spectacle et ses dix scènes d'un comique irrésistible nous sera présentée le jeudi 5 novembre au Palais des Fêtes.

C'est le triomphe des Tournées Jean Valmy.

Au Robinson

SAMEDI ET DIMANCHE

« Les Versatile Players »

Orchestre Jazz symphonique
Direction BOURJADE
1er Prix du Conservatoire

Service transport : voiture du ROBINSON
Départ en face la mairie
Noces et banquets, Repas sur commande
TÉLÉPHONE 207

CAHORS

CONFÉRENCE A. de MONZIE

On peut dire de M. de Monzie qu'il est un terrible conférencier en ce sens qu'il est terrible de rendre compte de ses conférences. Je m'étais aperçu de cette difficulté l'année dernière quand je m'essayais à donner une idée de celle qu'il nous fit sur Mme Roland. La biographie avait vite tourné à l'histoire. Soudain avait surgi, cruel et multiple, le drame sanglant dont les Girondins devaient être les victimes et les Montagnards les bourreaux. Mais dans cette mêlée où se mouvait avec aisance le conférencier, se détachaient, isolées de la foule des comparses, polarisant l'attention, deux figures, celle de cette Manon Phlipon, devenue la femme de l'infortuné Roland de la Plâtrière, et Danton. Hier au soir, M. de Monzie s'était donné du champ, un domaine sans limite à travers lequel il nous a promené pour son plaisir, car on sentait bien qu'il était chez lui, et pour le nôtre. Est-ce à dire qu'il se soit égaré à travers le pays ? M. de Monzie ne flâne ni ne musarde. Le but indiqué par lui dès sa prise de contact avec ses auditeurs, il ne l'a à aucun moment perdu de vue, et ce n'est que lorsqu'il l'a eu atteint qu'il a cessé de parler. Je dirai tout à l'heure ce que je pense de cette promenade, mais quant à refaire la route que nous avons suivie sur ses pas et à repérer les étapes qu'il a marquées, il m'y faut renoncer. Ce serait la besogne de plus d'une journée et celle qu'on me demande ne doit être que la besogne d'une heure.

Je regrette d'être pris de court. C'est le propre de M. de Monzie de jeter au vent, avec le geste auguste du semeur, une poussière d'idées qui, toutes, sous le scintillement de sa parole, ont de l'éclat: on voudrait les capter au passage. Elles sont trop ; elles glissent de votre mémoire pleine. J'en ai, me semble-t-il, gardé quelques-unes en mains. Pourvu que je n'aie pas fait trop de nœuds à mon mouchoir ! J'y reviendrai à loisir. Il en est, parmi ces idées, quelques-unes qui sont sources des plus sérieuses et profondes méditations ; il en est d'autres qui me paraissent comporter des réserves. On verra demain à en faire le tri.

A écouter parler M. de Monzie, cet homme qui, à Paris, traversant moult ministères, a manœuvré tant de leviers de commande, comme dit Lamandé, dont la place est marquée à la barre au Palais de Justice, qui est passé de la Tribune de la Chambre à celle du Sénat pour revenir du Sénat à la Chambre, dont l'activité à la Société des Gens de Lettres provoque des remous qui la font déborder jusqu'à St-Céré, à entendre ce lettré « curiosus » et ce politique sans cesse en éveil, capable, a-t-on dit, de mettre sur les dents les quatre secrétaires de César, à l'écouter parler de la paix des champs et de la cure de provincialisme qu'il fallait imposer à un parisianisme exténué, je me faisais l'effet d'un croyant primaire n'ayant jamais douté, dans sa candeur naïve, de la vérité de sa foi qui serait chapitré par un pénitent converti. Je sais bien que M. de Monzie ne voudra pas l'accepter, cette qualification de pénitent. Je n'en démordrai pas pourtant, et, à mes risques, je la lui laisse. Je n'ai jamais douté, moi, de la vérité de la religion de la terre. J'y suis resté toujours fidèle. Et c'est parce que je suis un croyant que je me réjouis en mon cœur de l'hymne magnifique — c'était bien un magnificat — qu'il a entonné hier au soir.

Ah ! Quel temps n'a-t-il pas fallu aux lettrés pour apercevoir la nature ! Il est des choses qui crèvent les yeux et que l'homme ne voit pas. Qui donc avant M. Emile Male avait vu nos cathédrales?

Qui donc l'a vue, la nature, des écrivains du XVIIe siècle ? Mme de Sévigné, qui, une fois, dans une de ses lettres, a raconté la manière dont on faisait les foins ? La Bruyère, qui parle incidemment de la misère du paysan de Guyenne et d'Auvergne au temps de la famine de 1709 ? La Fontaine ? Non, pas même le bon La Fontaine. Ses bêtes qui parlent ne sont que des joujoux cartésiens dont il se sert comme marionnettes humaines.

Est-il bien vrai qu'elle se soit révélée, la nature, aux écrivains du XVIIIe siècle? Diderot? direz-vous. Mais ils sont purement didactiques, les paysages de Diderot, et purement livresques aussi, les saisons de Lambert. Jean-Jacques Rousseau? sans doute c'est lui qu'on peut considérer comme l'initiateur de la littérature naturaliste, mais encore est-ce moins, chez lui, une découverte que la projection de son âme dans la nature elle-même. Il a découvert, il est vrai, la montagne inexistante jusqu'à lui dans la littérature, mais la montagne elle-même n'était-elle pas le fond de tableau de ses amours ? Chez Jean-Jacques Rousseau le paysage est toujours sentimental. C'est un état d'âme.

Elle n'apparait réellement, la nature, que dans Michelet : l'oiseau, l'insecte, la montagne, la mer, y sont des réalités physiques. A y regarder de trop près ne risquerions-nous pas, remarque le conférencier, de n'y voir qu'un paysage philosophique ?

C'est que, si M. de Monzie admire Michelet, il ne lui pardonne pas d'avoir épousé Mme Mialaret, cette femme qui... en voilà une qui attrape son paquet ! Quand M. de Monzie se met à battre une femme, il est sans pitié. Je défendis contre lui, l'année dernière, comme je pus, Mme Roland. La deuxième Mme Michelet n'a pas volé la raclée qu'elle a reçue. Je l'abandonne aux verges vengeresses de M. de Monzie.

La trouve-t-on, la nature, dans Balzac ? Son paysage est toujours plus ou moins sociologique. A quoi pense ce paysan dans sa cabane ? A son blé en herbe, sans doute, mais aussi au percepteur auquel il faut aller payer les impôts en retard ou à l'huissier qui viendra le saisir, s'il ne peut payer les intérêts de sa dette.

Ce caractère sociologique de la nature, dans les romans de Balzac, le conférencier le retrouve même dans les romans champêtres de cette George Sand, qui eut, pourtant, l'intuition, le sentiment vrai de la nature, de cette « protestante qui avait des sens » et qui, devenue la bonne dame de Nohant, au déclin de sa vie, recommandait aux jeunes femmes qui venaient la voir, pour conserver à la nature sa beauté, de ne pas détruire les vertus. Il en est deux qui ont vu la terre telle qu'elle est : Maupassant et Zola. Je ne puis suivre le conférencier dans sa démonstration. Mais il est

DILATATION DE L'ESTOMAC

La dilatation de l'estomac est souvent provoquée par un excès d'acidité du suc gastrique. L'acidité s'accumule dans l'estomac et occasionne la fermentation des aliments d'où il s'ensuit cette sensation de ballonnement si désagréable et souvent si douloureuse. Pour éviter la dilatation prenez une demi-cuillerée à café de Magnésie Bismurée après les repas ou lorsque le besoin se fait sentir. La Magnésie Bismurée neutralise l'acidité et empêche la formation des gaz; elle prévient les brûlures, les lourdeurs, les renvois acides, indigestions, et elle assure une digestion saine et normale. Toutes pharmacies.

une remarque que je tiens à faire en passant. C'était hier au soir, M. de Monzie rendant à Zola la justice qui lui était due. C'était Pierre Benoît, qui, l'année dernière, à l'occasion de je ne sais quel cinquantenaire, apportait comme Président de la Société des Gens de Lettres l'hommage de la Société au grand romancier que fut l'auteur de la *Terre*. Et c'était, il y a quelques jours, à St-Céré, M. Léon Berard lui-même, l'actuel Garde des Sceaux qui, au cours de son étincelante causerie, rapportait l'aveu qu'il avait reçu de M. Paul Bourget lui-même, de son admiration pour le talent du plus grand romancier, avec Balzac, du dix-neuvième siècle.

M. de Monzie m'apparaît comme un esprit généralisateur. Il faut de ces hommes qui voient de haut : il en est tant qui ne voient qu'à travers des œillères. Mais, à trop généraliser, ne risque-t-on pas de s'illusionner parfois. Est-il bien sûr (c'est la thèse qu'il a développée hier) que jusqu'aux heures actuelles la nature en France n'a pas été matière de littérature ? Pour M. de Monzie, l'heure qui a sonné va tourner le disque et l'aiguiller, cette littérature, sur une voie toute nouvelle.

J'aurais voulu souligner des aperçus ingénieux sur le synchronisme des modes littéraires avec les oscillations politiques ou économiques : Jean-Jacques Rousseau et les physiocrates ; les paysages du « Génie du Christianisme » et la signature du Concordat; les romans d'Outre-Mer de Loti et la politque coloniale de Jules Ferry... Je passe...

Et je passe sur tant d'autres choses, pour résumer s'il est possible la thèse que le public a vue si éloquemment se dérouler devant lui !

La guerre de 1870 acheva le romantisme qui ne survécut que pour hisser Victor Hugo de l'île de l'exil à l'apothéose de l'Arc de Triomphe et du Panthéon. Nous sommes aujourd'hui au même point en ce qui concerne le parisianisme d'André Gide, de Paul Claudel, de Marcel Proust. On les a assez vus, ces contemplateurs de leur nombril. Des citrons dont il ne reste que le zeste. L'intelligence étouffe à Paris. C'est Paris qui, jusqu'ici, a été le distributeur des couronnes et le pourvoyeur de la provende. Voilà dix ans que cette raréfaction de l'oxygène vital se fait sentir. De là, l'exode des meilleurs écrivains vers l'extrême Asie, l'Afrique, les Mers lointaines, l'Amérique. La littérature était devenue géographique. La vogue fut aux romans exotiques. Mais voilà déjà moissonnés ces champs lointains. Nos écrivains en reviennent fourbus et anémiés, il n'y a plus d'air respirable à Paris. Il y avait hier encore la banlieue, mais la banlieue elle-même disparaît. Et voilà que l'on se remet à songer au clocher de son village, à la terre d'où pousse le blé, où les poules font des œufs et où les femmes, quelquefois, font des enfants. On s'aperçoit enfin, après les coups de bascule de la Bourse Internationale des valeurs qu'il n'est qu'une richesse, la Terre. Et on fait enfin la découverte qu'elle est aussi, cette terre, la source la plus vive, la plus riche de vigueur intellectuelle et morale.

Et, à ce propos, joignant l'exemple au précepte, avec une ironie qui sentait son Voltaire, avec quelle finesse M. de Monzie ne nous a-t-il pas fait l'histoire de ce provincial qu'on eût dit encroûté et qui, à l'étude de son terroir, s'était élevé de ses recherches locales à la conception d'une science nouvelle qui le poussa d'emblée à la notoriété ; de ce Juge d'Instruction de Sarlat, M. de Tarde, que l'on jucha à Paris à je ne sais quelle fonction administrative, décoré comme un général, pavoisé comme une frégate, mais perdant du coup tout ce qui avait fait la spontanéité de son esprit et la perspicacité de son jugement. L'homme avait perdu l'ambiance de sa vie provinciale. Mandarin devenu, il n'était plus qu'un magot de la Chine.

Une seule ressource de vie littéraire reste, c'est la province. La littérature parisienne est vide et le théâtre est à bout. On en a assez de ces pièces qui sont toujours les mêmes et des romans en série. Il est temps de faire cesser le divorce de la vie spirituelle et de la vie rurale. A une vie de luxe la littérature et le théâtre servaient des passions de luxe. Il faut revenir à une vie fruste et à des passions frustes. La littérature, le théâtre n'étaient depuis longtemps que la toile de fond au jeu des passions humaines. Il est grand temps de remettre l'homme dans le cadre de la nature. Là seulement, il peut reprendre vie. S'il en était autrement, il faudrait désespérer de l'humanité. Cette régression d'ailleurs est forcée. Ce ne sera pas une mode. Ce sera le point de convergence des forces latentes dont la pression se fait partout sentir.

Une école s'inspire de cette pensée, essentiellement spiritualiste, pense-t-elle, mais dont on ne peut dire qu'elle soit pour cela réellement et fortement spirituelle. Les bonnes intentions ne suffisent pas. Il y faut, pour créer une révolution littéraire, un souffle puissant que M. de Monzie ne trouve pas dans les livres de Bazin et de Bordeaux. Il ne peuvent être, ceux-là, les rénovateurs attendus. La Terre de Bazin et de Bordeaux est aussi ennuyeuse que leurs œuvres. Ce n'est pas sur l'ennui inconsistant que les architectes bâtiront les tours. Quand je vous disais, en commençant, que M. de Monzie est parfois terrible ! Oui, concède-t-il, Francis James, lui, avait trouvé l'accent du terroir : il a été à un moment sincère ; mais, ce n'est plus chez lui, depuis longtemps, qu'une sincérité qui, à force d'être sincère, a fini par ne l'être plus.

Et, en finissant, M. de Monzie fait appel aux jeunes et leur montre la route neuve grand ouverte devant eux, cette route où déjà, bien en avance, marche une femme, une femme qui est une lumière, Colette.

M. de Monzie s'est tu. Il a ouvert un livre, il lit, il lit deux pages de *La Naissance du Jour*. M. de Monzie lit aussi bien qu'il parle. Il ferme le livre. « J'adore Colette ». On applaudit Colette et de Monzie. La conférence est finie.

J. MALRIEU.

Mairie de Cahors

Aucun des mutilés candidats à l'emploi d'agent de Police de la ville de Cahors n'ayant obtenu le certificat d'aptitude physique, un concours aura lieu prochainement pour combler cette vacance.

Seront seuls admis à concourir les candidats n'ayant pas dépassé 30 ans ou 35 ans s'ils ont été mobilisés entre 1914 et 1919 et ne jouissent pas d'une pension civile ou militaire.

Les demandes accompagnées d'un extrait de naissance, sur papier libre, et d'un extrait du cahier judicaire devront être adressées à la mairie de Cahors avant le 11 novembre prochain.

Pour plus amples renseignements s'adresser au Secrétaire général de la Mairie.

Compatriote

Notre jeune compatriote, M. Lacoste, ancien élève du lycée Gambetta a été déclaré admissible au concours de l'externat des hôpitaux de Lyon.

Nos félicitations au jeune lauréat qui est le fils du sympathique docteur Lacoste, de Livernon.

Lycée Gambetta

Sont définitivement reçus aux épreuves du Baccalauréat :

Philosophie : M. Bru.

Mathématiques : M. Combes.

1re A. : MM. Contie, Bouchut, Mauriol.

1re A'. : MM. Albugues, Dombres, Garnal, Rigaudières, Rescoussié, Toulza. Nos félicitations.

AVENIR CADURCIEN

Les membres exécutants sont instamment priés d'assister à la répétition générale demain vendredi, 30 octobre, à 20 heures 30, très précises. Chacun est prié de porter sa liste nominative d'invitation pour la soirée du 17 novembre.

Présence absolument indispensable.

La Commission.

Traîné par ses vaches

M. Pépi avait attelé ses vaches pour prendre une charretée de fourrage quand la pluie le surprit à quelques kilomètres de chez lui. Voulant garantir son attelage, il prit une bâche pour couvrir ses vaches et pour cela faire il commit l'imprudence de passer entre les deux animaux. Comme il lançait cette couverture, les vaches subitement effarouchées prirent peur et partirent à toute allure. Le malheureux fut traîné sur un certain parcours, et ne réussissant pas à se dégager, fut piétiné par ses animaux et une roue du véhicule lui passa sur le corps. Relevé sans connaissance le malheureux Pépi fut transporté chez lui dans un bien triste état.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 octobre 1931

Le Conseil municipal de Cahors s'est réuni mercredi soir, sous la présidence de M. de Monzie, à 9 h. 3/4.

Avis favorable est donné à des demandes d'allocations militaires, ainsi qu'à une demande de bourse à l'Ecole de St-Cyr, en faveur de M. Barbet.

M. Talou, employé à la Cie du P.-O. et M. Louis Parazines, sont désignés comme membres du Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne, en remplacement de MM. Labro et Daymard.

M. Grangié est nommé membre de la Commission du Musée.

Un legs de Mme Marie Redoulès en faveur de l'Hôpital de Cahors est accepté.

Après discussion, le Conseil décide que le loyer du Cercle Gambetta dans les locaux du Théâtre reste fixé à 900 francs.

M. Crubillié, professeur de dessin au lycée Gambetta demande à être nommé professeur au lycée Clément Marot, en remplacement de Mlle Millochau. Renvoyé à la Commission de l'enseignement.

M. *Henry* propose de donner satisfaction à plusieurs demandes de bourses Galdemar.

Le traitement de la femme de service de l'école du Boulevard Gambetta est porté à 95 francs par mois.

Un secours de 200 francs est alloué à des veuves d'anciens employés municipaux.

M. *Boi* propose de fixer la taxe sur les chiens dans la commune de Cahors pour 1932, 1re catégorie : 20 francs ; 2e catégorie : 10 francs.

M. *Blanc* indique que M. Bousquet, propriétaire à Lacapelle-Cahors, céderait un patus, moyennant 1.000 fr. pour permettre l'élargissement de la route de Lacapelle. Adopté.

M. *Nicolaï* rappelle la demande formée par Mlle Fénelon, professeur brevetée de gymnastique tendant à donner des leçons de gymnastique dans les écoles publiques de Cahors. Renvoyé à la Commission de l'enseignement.

M. *Caminade* demande qu'une cabine téléphonique soit installée à Bégoux.

MM. *Malique* et *Marcouly* insistent pour que l'électricité soit placée à St-Henri et à Regourd.

M. *Malique* s'étonne que les bouchers ayant baissé le prix de la viande, les charcutiers maintiennent toujours leurs prix, alors que sur le foirail et chez les propriétaires le prix du porc a fortement baissé.

Et, pourtant, dit M. *Malique*, il n'y a pas de déchets dans le porc. « Les charcutiers vendent tout, de l'oreille à la queue ».. Mais le consommateur paie toujours le même prix la charcuterie.

M. *Malique* indique, également, que le prix des fourrages étant en baisse, le prix du lait devrait être diminué.

M. de Monzie fait connaître qu'une entente ne manquera pas d'avoir lieu au sujet de la baisse.

M. *Boi* demande qu'un poteau soit placé au coin de la rue des Petites-Boucheries et de la rue Foch, indiquant qu'il y a danger pour les véhicules qui arrivent. Il demande que les maîtres des écoles apprennent aux élèves à marcher sur les trottoirs.

M. *Caillau* voudrait qu'il y eût une personne placée au coin de la rue Wilson et du Boulevard qui serait chargée de la surveillance des enfants qui sortent des écoles.

M. *Marcouly* demande, également, un poteau indicateur à St-Henri.

Renvoyé à la Commission.

La séance est levée à 11 heures.

Stock de marchandises

A GROS RABAIS

à profiter avant inventaire

De plus, un cadeau utile sera offert **pour 50 francs d'achat** chez **POPOVITCH,** coiffeur pour dames CAHORS

Arrondissement de Cahors

Cazals

La Foire. — Baisse des animaux et produits. — Notre foire du 27 fut assez importante, mais les transactions furent lentes et hésitantes. La baisse sur les animaux et les produits agricoles semble s'accentuer.

Peu de bestiaux : les cours des gros bœufs de travail et attelages sont en baisse de 1.200 à 1.500 fr. sur les cours d'il y a 6 à 8 mois. Les porcelets ont baissé de moitié.

Gros apport de volaille et d'oies maigres : les poulets valaient 4 fr. à 4 fr. 50 le demi-kilo ; les oies à engraisser se sont vendues lentement, de 80 à 100 fr. la paire.

Le marché aux noix était bien approvisionné ; marché hésitant, de 80 à 90 fr. l'hectolitre.

Nos agriculteurs sont perplexes devant ces nouveaux cours, surtout qu'ils ne trouvent pas encore la même baisse dans les produits du commerce dont ils ont besoin.

Marché aux noix. — Le grand marché annuel pour les noix aura lieu le vendredi 6 novembre.

TOUT CE QUI CONCERNE

L'ART FUNÉRAIRE

Couronnes

Crédo, Souvenirs

ALAYRAC, 11, RUE FOCH

CAHORS — *Téléphone 230*

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Mutilés et anciens combattants (banquet du 11 novembre). — Les bureaux des Mutilés des anciens combattants N. P., désireux de célébrer en commun la fête de l'Armistice, prient les membres de leurs diverses associations qui voudraient assister au repas amical qui sera servi par le camarade Mouniou Maurice, le 11 novembre 1931, à 19 heures, de vouvoir bien se faire inscrire, avant le 8 novembre prochain, terme de rigueur, chez M. Baudru (Galeries de France, ou chez M. Glénadel (au Louvre).

Prix du banquet : 20 fr.

Souillac

Contravention. — Les gendarmes ont dressé contravention à un ouvrier maçon qui circulait pendant la soirée à bicyclette, dont il n'avait pas allumé la lanterne.

ASSURANCES SOCIALES

Modifications apportées à l'échange des cartes et des feuillets

Des modifications très importantes, destinées à donner satisfaction aux employeurs et à simplifier la perception des cotisations l'échange et le renvoi des cartes et feuillets, viennent en conformité d'une loi du 28 juillet 1931 d'être apportées, par un décret du 22 septembre dernier, aux dispositions règlementaires régissant la matière.

A partir du 1er janvier 1932 les cartes d'assurances vieillesse seront délivrées aux assurés à l'expiration du trimestre civil au cours duquel s'est produit l'anniversaire de naissance de l'assuré.

Les feuillets trimestriels de cotisations — qui seront établis également par trimestre civil — seront annexés à la carte annuelle.

Le passage du régime actuel au nouveau régime a nécessité l'obligation de recourir à des mesures transitoires.

Ces mesures sont les suivantes :

A. — Les cartes et feuillets venant à échéance à la fin des mois d'octobre et de novembre 1931 ne seront pas renouvelés : leur période de validité sera prolongée jusqu'au 31 décembre 1931.

B. — Les cartes anuelles en cours de validité au 31 décembre 1931 cesseront d'être valables à cette date.

De ces deux dispositions il résulte :

1° Que les employeurs ou les assurés conserveront jusqu'au 31 décembre prochain les cartes et feuillets sur lesquels ils continueront à apposer les cotisations règlementaires de ceux de leurs assurés pour lesquels ces documents expirent à la fin des mois d'octobre et de novembre.

2° Qu'au 31 décembre 1931 les employeurs ou les assurés devront faire parvenir au service — en tous cas avant le 10 janvier — toutes les cartes et tous les feuillets qui leur auront été délivrés en cours d'année.

Dès le 29 décembre, les assurés seront par les soins du Service Départemental mis en possession des documents de renouvellement établis suivant les prescriptions nouvelles.

C. — Ces documents seront les suivants :

1° *Période transitoire :* Assurés nés en janvier, février et mars : *a)* une carte annuelle valable du 1er janvier au 31 mars 1932 ; *b)* un feuillet trimestriel valable pour la même période. — Assurés nés en avril, mai et juin : *a)* une carte annuelle valable du 1er janvier au 30 juin 1932 ; *b)* deux feuillets valables chacun pour un trimestre civil (1er janvier, 31 mars ; 1er avril, 30 juin). — Assurés nés en juillet, août et septembre : *a)* une carte annuelle valable du 1er janvier au 30 sepetmbre 1932 ; *b)* trois feuillets trimestriels valables chacun pour un trimestre civil (1er janvier, 31 mars ; 1er avril, 30 juin ; 1er juillet, 30 septembre). — Assurés nés en octobre, novembre et décembre : *a)* une carte annuelle valable du 1er janvier au 31 décembre 1932 ; *b)* quatre feuillets trimestriels valables chacun pour un trimestre civil (1er janvier, 31 mars ; 1er avril, 30 juin ; 1er juilet, 30 septembre, 1er octobre, 31 décembre).

2° *Période normale d'échéance des documents*

Assurés nés en janvier, février et mars: *a)* une carte annuelle valable du 1er avril 1932 au 31 mars 1933 ; *b)* quatre feuillets trimestriels valables pour chacun des trimestres civils compris dans la période de validité de la carte annuelle. — Assurés nés en avril, mai et juin : *a)* une carte annuelle valable du 1er juillet 1932 au 30 juin 1933; *b)* quatre feuillets trimestriels valables pour chacun des trimestres civils compris dans la période de validité de la carte annuelle. — Assurés nés en juillet, aout et septembre: *a)* une carte annuelle valable du 1er octobre 1932 au 30 septembre 1933 ; *b)* quatre feuillets trimestriels valables pour chacun des trimestres civils compris dans la période de validité de la carte annuelle. — Assurés nés en octobre, novembre et décembre : *a)* une carte annuelle valable du 1er janvier 1932 au 31 décembre 1932 ; *b)* quatre feuillets trimestriels valables pour chacun des trimestres civils compris dans la période de validité de la carte annuelle; et ainsi de suite pour les années suivantes.

A partir du 1er janvier 1932, les employeurs et les assurés devront renvoyer au service départemental, avant le 10 du mois qui suit chaque trimestre civil, les cartes et feuillets périmés à la fin de chacun de ces trimestres.

Pour avoir droit ou ouvrir droit aux prestations, un assuré devra avoir cotisé soixante journées entières pendant le trimestre civil qui précède le mois de la constatation de la maladie.

D'aure part, les radiations prononcées par le service auront effet désormais du premier jour du trimestre civil suivant la date de la radiation, sauf pour les assurés radiés en vertu de l'article 49 (régime spécial de retraite et de maladie, exemple : nomination à une fonction publique), pour lesquels la radiation prend effet immédiatement.

Un deuxième décret prévoit également que peuvent user de la faculté de verser un numéraire tous les employeurs occupant à titre permanent au moins 10 ouvriers ou agents salariés bénéficiaires de l'assurance obligatoire.

Le Service départemental fournira, le cas échéant, aux employeurs qui désireront adopter ce mode de versement toutes les indications nécessaires.

A l'occasion de la Toussaint

Vous trouverez chez

M. Félix MAGESTROTY

Rue Coty, à 50 mètres du Pont de Cabessut

le plus grand assortiment de chrysanthèmes

A DES PRIX TRÈS MODÉRES

AVIS

Autobus Cahors-Villefranche

HORAIRE D'HIVER

Départ de la gare à 6 h. 45.
De la Mairie à 7 heures.
Dépôt des marchandises : « Hôtel du Midi ».

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 35

La Promotion violette

Sont nommés officiers de l'instruction publique : MM. Bousquet, instituteur à Calamane ; Calmettes, instituteur à Cahors ; Labarrière, instituteur honoraire à Figeac.

M. Lacassagne, instituteur à Montcabrier, est nommé officier d'académie.

Les élections anglaises

De Londres. — Les résultats des élections anglaises sont actuellement: conservateurs ; 479 au lieu de 262; libéraux nationaux 33 contre 28; libéraux Samuellistes, 30 contre 25 ; travaillistes nationaux, 14 contre 12; nationalistes indépendants, 4. La majorité du Cabinet sera de 496 voix.

Match de boxe

Le boxeur Schmeling a repris l'entraînement en vue d'une tournée aux Etats-Unis.

Arrestation d'un assassin

La gendarmerie de Toulon a arrêté un nommé Albert qui assassina une épicière.

La vie est belle

à tous ceux qui bénéficient d'une bonne santé. Mais, vous aussi, vous serez forts et vigoureux, si chaque jour vous prenez le soin de boire avant chaque repas un peu de Quintonine, car la Quintonine mêlée à du vin de table fournit à l'instant un vin fortifiant complet, actif et agréable, dont l'usage régulier donne à tous, grands et petits, force, couleurs, santé. Le flacon de Quintonine: 4,95, toutes pharmacies et pharmacie Orliac, à Cahors.

AVIS

M. CÉLARIÉ, bouilleur ambulant, fait savoir aux propriétaires qu'il distille à **30 fr. par barrique** les **marcs de vendange.**

S'adresser : 2, rue Daurade, CAHORS.

POUR les CAFARDS: ETO à 2'50 • POUR les RATS:

VIRUS ROUGE ampoule 4'50

PHARM. DROG. HERBOR. OLIVIER AVIGNON

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CAHORS

OUVERTURE
de la Faillite
de la dame BOUYSSOU Irma,
Veuve Bach,
Mercerie. Bonneterie. Jouets
à Mechmont

Messieurs les créanciers de la dite faillite sont invités à se rendre :

— Le *dix novembre prochain,* jour de *mardi,* à treize heures trente,

— En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice,

— A l'effet d'être consultés par Monsieur le Juge-Commissaire sur la composition de l'état des créanciers présumés, sur la nomination du syndic définitif, l'élection des contrôleurs et sur toutes autres questions qui leur seront soumises.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article quatre cent soixante du Code de Commerce.

Le Greffier,
E. MANEYROL.

NOTA. — Les tiers porteurs d'effets ou endossements n'étant pas connus sont priés de remettre leurs adresses au Greffe du Tribunal de Commerce ou à Monsieur ROUSSEAU, arbitre de Commerce, demeurant à Cahors, syndic provisoire de la dite faillite, afin d'être convoqués pour les assemblées subséquentes.

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON : 14 francs

Un seul modèle de Flacon

-:- GRANDEUR UNIQUE -:-

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Feuilleton du « Journal du Lot » 62

PAR PEUR DE L'AMOUR
ou UN MARIAGE SECRET
par Louis d'ARVERS

DEUXIEME PARTIE

ANGOISSES

XXXI

Mais comment faire taire ce dernier ? Elle sentait, quelque mépris qu'elle voulût avoir pour lui, qu'il n'était pas de ceux qu'on achète et que, fût-elle assez riche pour le lui offrir, il ne lui vendrait sa liberté. Alors ?...

Ferait-elle appel à sa pitié ? Lui avouerait-elle que, toute sa vie, tout son amour appartenait à un autre ? Ferait-elle appel à son amour pour qu'il lui permît d'être heureuse ?

Hélas, le souvenir de ses déclarations, passionnées au soir de son départ lui enlevait tout espoir sur ce point. Jamais il ne renoncerait volontairement à elle.

« Si j'étais mariée, pensait-elle dans son angoisse de désespoir, s'il était venu seulement dans quelques mois, j'aurais été sauvée... Il aurait été placé en face de l'irrévocable, et il n'aurait pas été assez fou pour s'adresser à la femme de lord Arley Lynton. »

Et de nouveau, elle était prise d'une sorte de rage en pensant qu'elle, Béatrix d'Eton, qui avait à ses pieds les plus grands seigneurs, les plus fiers gentilshommes de l'Angleterre, se trouvait liée, par une parole donnée, à ce maudit petit capitaine au long cours !

Elle regarda la jolie pendule d'argent qui continuait de compter régulièrement, de la même allure impassible, les minutes de sa vie les plus tragiques, comme elle avait compté les plus heureuses.

Elle n'avait plus beaucoup de temps pour prendre une décision, la cloche du dîner allait sonner dans quelques instants pour la seconde fois.

Fébrilement elle enleva sa robe et passa dans son cabinet de toilette où un regard à son miroir la fit se reculer. Elle restait atterrée en constatant à quel point son visage était bouleversé. Ces yeux cernés, ces lèvres blanches, ces joues creuses ne pouvaient pas être les siens ?... Tous, en bas, allaient remarquer l'affreux changement, et son angoisse frémissante et sa mortelle pâleur...

« Il faut absolument que je parvienne à me dominer, se dit-elle, s'appliquant à vouloir. Je vais essayer de penser que tout s'arrangera... « Il faut que tout s'arrange ».

Elle prononça tout haut cette dernière phrase. Mais sa voix même était changée.

« Allons, se dit-elle, je suis lâche vraiment ! Beaucoup de femmes se sont trouvées dans des situations aussi tragiques, peut-être pires... et elles en ont triomphé. Je dois être plus énergique... je lutte pour mon amour, pour le bonheur de toute ma vie ».

Résolument, après avoir mis un peu de rose à ses joues, elle descendit, tenant bien droite sa jolie tête, s'efforçant de descendre d'un pas alerte et de faire une entrée naturelle.

Heureusement pour elle on passait à la salle à manger et elle put prendre sa place à table sans parler.

Le couvert était élégant par le choix plutôt que par la profusion de l'argenterie, et les fleurs étaient disposées avec goût. Tout était là calme et beauté.

Mais à côté d'elle, en face d'elle, quoi qu'elle fît pour s'intéresser à la conversation, elle voyait le fantôme de Robert Fernys, de cet inconscient criminel qui ne comprenait pas qu'il était une catastrophe dans sa vie...

— Ma petite Béatrix, vous ne serez donc jamais raisonnable ?

Elle se retourna à la voix de sa grand'mère et croyant un instant qu'elle avait trahi son secret à ses yeux, se sentit défaillir...

— Je vous ai fait peur, chérie ? Voilà une preuve de plus de votre nervosité. Vous avez fait trop de cheval aujourd'hui, j'ai grondé Arley, c'est pure folie !... sous un tel soleil, vous pouviez avoir une insolation.

Venez un peu ici, Arley, ajouta l'aimable femme avec une affectueuse indulgence, regardez quel pauvre visage a Béatrix. Elle est vraiment souffrante, vous le voyez ; soyez plus sage à l'avenir. Vous devez l'être pour deux, conclut-elle, enlaçant tendrement sa favorite.

— Nous n'avons pas été au soleil, protesta Béatrix, nous avons galopé tout le temps, dans le parc, à l'ombre ! C'est très mal, grand'mère, de vous en prendre à Edouard de ma mauvaise mine, ajouta-t-elle avec un rire qu'elle essaya vainement de rendre joyeux, je suis un peu fatiguée, c'est vrai, mais la promenade n'y est pour rien.

Ce lui fut un soulagement de voir partir les hommes allant au fumoir. Elle s'approcha de la porte-fenêtre regardant les derniers rayons du soleil attardés sur les fleurs que la chaleur du jour avait alanguies, et elle livra son front à la brise espérant en recevoir un peu de soulagement et de calme.

Lord Arley revint le premier et, tout de suite, lui demanda de chanter. Elle se leva sans se faire prier.

La musique serait une façon d'extérioriser sa souffrance et elle serait ainsi dispensée de l'effort d'une conversation soutenue.

Dès les premières notes, Ronald et Lionel quittèrent le fumoir et restèrent debout à l'entrée du salon vraiment saisis d'une émotion intense.

Toute la souffrance, toute l'angoisse qui torturait la malheureuse jeune fille frémissaient dans sa voix superbe ; elle avait ce soir de nouveaux accents.

— Quel impressionnant morceau, Béatrix ! dit Arley, j'en suis bouleversé. A vous entendre on croirait que l'amour n'est qu'une souffrance.

Et se rapprochant d'elle :

— Qu'est-il arrivé ? ma chérie, votre chant est généralement si brillant, si joyeux...

— Rien, j'ai choisi ce morceau parce que je l'aime, dit-elle se penchant vers le casier et fourrageant dans sa musique pour qu'il ne vît pas que ses yeux étaient pleins de larmes.

Mais il ne fut pas dupe et prit la jolie tête dans ses mains pour plonger dans ses yeux qui se dérobaient.

— Là, vous le voyez, j'avais raison ! Vous avez chanté de façon à vous faire pleurer vous-même ! Assez de musique aujourd'hui.

Il l'arracha au piano et l'emmena sur la terrasse. Le vent du soir y apportait tous les parfums du jardin parmi lesquels dominait ce soir une subtile odeur d'héliotrope. Il la conduisit en pleine lumière de ce soir finissant et regarda avec une infinie tendresse son visage altéré.

— Dites-moi ce qui vous attriste ? demanda-t-il simplement. Vous n'avez pas de secrets pour moi, je veux savoir exatement à quoi vous pensiez en chantant cette mélodie si mortellement triste ? Chaque mot semblait un sanglot...

— Promettez-moi de ne pas rire si je vous le dis ?

— Je ne vous promets pas de pleurer, dit-il, mi-taquin, mi-sérieux, mais je vous promets de ne pas rire.

— Eh bien... je pensais à ce que je ferais si quelque chose arrivait qui nous obligerait à nous séparer...

— Quel enfantillage ! Rien jamais n'arrivera, ma chère adorée. Il n'y a que la mort qui pourrait nous séparer et, en ce cas, je sais bien, moi, ce que je ferais...

— Que feriez-vous ? demanda-t-elle, regardant bien en face dans les yeux si tendrement fixés sur elle.

— Je ne me tuerai pas, parce que je considère que le suicide est une lâcheté, mais...

Au fait, vous me faites dire des absurdités et votre tristesse est contagieuse, dit-il en riant. Parlons bien vite d'autre chose. Dites-moi où vous voulez aller pour notre voyage de noces ? En France ? En Italie ? En Espagne ?

Mais elle poursuivait sa pensée :

— Y a-t-il quelque chose au monde qui pourrait faire que vous m'aimiez moins ? demanda-t-elle, rêveusement... ni pauvreté ? ni maladie ?...

— Ni rien de tout ce que vous pouvez inventer, coupa-t-il vivement.

— Aucune faute, aucune...

Il l'interrompit, prêt à se fâcher:

à suivre.

Nous en entendrons certainement encore parler cet hiver

Il est à craindre qu'elle ne fasse encore des siennes cet hiver. Et, bien entendu, elle s'attaquera d'abord aux faibles, à ceux qui n'ont pas de défense, qui manquent de sang et dont les forces nerveuses sont épuisées. Bref, comme toujours, ce sont principalement les anémiques, les affaiblis, les surmenés, les enfants débilités, qui seront les premières victimes de la grippe, car vous avez deviné qu'il s'agit de cette redoutable affection, d'autant plus redoutable, en effet, qu'elle revêt, chaque fois une forme différente. Il faut donc dès maintenant, se prémunir contre ses dangereuses atteintes, c'est-à-dire, en prenant des Pilules Pink, renouveler la richesse du sang et la vigueur du système nerveux, soutenir l'appétit et stimuler les différentes fonctions. Les Pilules Pink réalisent la médicat on complète pour entretenir l'intégrité des forces et accroître la vitalité de l'organisme. Le traitement des Pilules Pink est, d'ailleurs d'une puissante efficacité contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, les maux de tête, l'irrégularité des époques.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Phcie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 8 francs la boîte, 45 francs les 6 boîtes plus 0,50 de timbre-taxe par boîte.

FOURRURES
ROBES -:- MANTEAUX
Réparation
Transformation de Fourrures
ACHAT DE SAUVAGINE
Fouine - Putois - Renard
Mme BARDY
14, rue Maréchal Foch
CAHORS

ETABLISSEMENTS DU CENTRE ET DU SUD-OUEST
TEINTURE NETTOYAGE
de tous vêtements, chapeaux, tissus, etc. Stoppage et plissage.
Blanchissage faux-cols et lingerie.
Nettoyage et remise à neuf de vêtements de cuir, sacs de cuir, etc...
Teinture de fourrures.
Pour deuil, livraison en 48 heures, délais d'expédition en plus. Travail soigné. Prix modérés.
Dépôt pour Cahors et les cantons voisins : **Madame BONNET**, 2, *rue des Capucins, Cahors.*

AGENTS PLACIERS
demandés pour **CAFÉS TORREFIÉS 17 - 18 - 21 fr.** le kg depuis post. 3 kg fco. 15 Belles Primes utiles grat. au choix Dem. détail et cond. paiem. apr. vente. Gros. remises **Brûlerie MORANCHO FRÈRES**, SALON (Provence).

LA PHOSPHIODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue
Prix du Flacon : 14 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE
En vente dans toutes les pharmacies

Bibliographie

Le Sud-Ouest économique
6, place St-Christoly à Bordeaux

Sommaire du dernier numéro.

Un nouveau mode de locomotion (H. Testa). — La jonction de la route et du rail (Hubert Lagardelle). — Pour favoriser l'activité nationale. — Douze ans de propagande agricole de la compagnie du Midi (J. H. Ricard). — Pour les fruits de France (J. Couteau). — Vin et vin (D. Cordier). — Les travaux de la 11e conférence de l'Institut international d'organisation scientifique du travail (Thérèse Leroy). — Le chômage et la répartition des industries en France (Antoine Orliac). — A travers l'Exposition Coloniale. — Documentation économique.

Maîtresses de Maison !
LISEZ la
Mode Pratique
qui concilie
ÉLÉGANCE-FANTAISIE
JOLIS RAFFINEMENTS
avec l'économie qu'impose la vie chère.
Un an, 52 numéros, dont 24 en couleurs : **50 fr.**
Le Numéro : **1 fr.**

Vient de paraître
« Au Pays des Bombances »
par Ernest LAFON
avec préface de **Gustave GUICHES**

Roman qui a reçu le plus chaleureux accueil en Quercy et dont les critiques de la grande presse font le plus vif éloge.

M. Serge Barranx en a dit : « Ce qu'il « faut retenir et ce dont on ne saurait « assez féliciter l'auteur, c'est d'avoir « voulu avant tout être Quercynois, de « l'avoir été dans le fond et dans la for- « me, car nous avons retrouvé, là, for- « ce expressions qui ont la bonne saveur « du terroir et donnent à l'œuvre sa « vraie signification... »

En vente chez l'éditeur ou expédié contre remboursement : s'adresser à la Librairie **Meyzenc**, P. Francès, successeur, 36, boulevard Gambetta, CAHORS. — Un gros volume de 350 pages, très belle édition, **12** francs.

Un livre d'érudition et de poésie.

Pour bien connaître notre Quercy, dans le passé et dans le présent, il faut lire :

Le Lot à petites journées
par Eugène GRANGIÉ
préface de Léon Lafage,
illustrations de Mlle Alice Millochau
(Nouvelle édition)
Berger-Levrault et Paul Meyzenc, *éditeurs*, Paris et Cahors, (chez tous les libraires)

LE VIEUX QUERCY
par Eugène SOL

Vieux usages relatifs à la naissance, à l'enfance, à la jeunesse, au mariage et à la mort. — Fêtes, chants et divertissements d'autrefois. — Vertus des plantes et remèdes de bonne femme. — Légendes, traditions, contes, dictons et proverbes quercynois. — Coutumes de jadis concernant l'agriculture, la viticulture et la viniculture. — Métiers et professions. — Particularités de la vie locale.

In-8° raisin de 432 pages.
Prix broché : 30 fr.

Chemin de fer de Paris à Orléans

UNE BONNE NOUVELLE
pour les amateurs d'affiches illustrées

Pour mettre à la portée de toutes les bourses la possession des magnifiques affiches illustrées dont le public a pu apprécier le charme dans ses gares, la Compagnie d'Orléans vient d'abaisser, au prix unique de 5 francs, le prix de vente de l'exemplaire.

Ces documents, soigneusement exécutés d'après les maîtres de l'affiche, satisferont les plus difficiles en raison de la variété des genres que comporte la magnifique collection de la Compagnie d'Orléans.

Cette collection vient de s'enrichir de nouveaux et superbes sujets : *Rocamadour* (Lot) de P. Commarmond, *Ile Tudy* (Finistère) de Hallo, *Quiberon* (Morbihan) de Symonnod, qui seront suivis sans tarder de trois autres nouveaux sujets : *Château d'Amboise* (Constant Duval), *La Roque-Gageac* et *Estaing* (Hallo).

Demandez la liste des affiches mises en vente au bureau de la Publicité, 1, place Valhubert, à Paris, chargé de la vente et de l'expédition en France et à l'étranger.

Le paiement des affiches peut s'effectuer par mandats, chèques ou chèques postaux (ajouter pour frais de port 0 fr. 50 par affiche).

Les amateurs auront également la faculté de se les procurer (sur place seulement) au même prix, à Paris, dans les bureaux suivants :

— Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines.

— Bureaux de renseignements de la gare de Paris-Quai-d'Orsay et 126, Boulevard Raspail.

Imp. Coueslant (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS
(Personnel intéressé)
CAHORS (Lot)
1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE
NEUF LINOTYPES
22 PRESSES

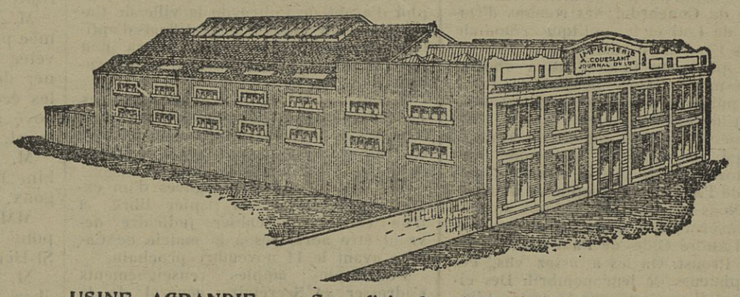

USINE AGRANDIE — *Superficie des Ateliers : 1.200 m²*

LIVRAISON RAPIDE — PRIX MODÉRÉS

SERVICE D'HIVER 1931-1932

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	RAPIDE	RAPIDE de luxe	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	22 20	»	10 16	»	17 18	—	19 56	21 10	»
PARIS (Aust.) dép.	»	22 34	»	10 28	»	17 29	—	20 8	21 22	»
LIMOGES arrivée	»	5 53	»	16 30	»	23 3	—	2 8	3 20	»
LIMOGES départ.	4 31	9 2	»	16 37	»	23 9	—	2 23	3 28	»
BRIVE... arrivée	7 15	11 56	»	18 18	»	0 47	—	4 8	5 9	»
BRIVE... départ.	7 38	12 32	16 19	18 24	18 50	0 52	—	4 17	5 16	»
Gignac-Cressensac.	8 16	13 7	16 57	—	19 58	—	—	—	—	»
SOUILLAC	8 42	13 50	17 24	19 6	20 31	—	—	—	5 58	»
CAZOULES	8 50	13 58	17 32	—	20 41	—	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	8 56	14 4	17 38	—	—	—	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon	9 6	14 14	17 49	—	21 5	—	—	—	—	»
Nozac	9 16	14 24	18 1	—	—	—	—	—	—	»
GOURDON	9 31	14 40	18 24	19 33	21 23	—	—	5 23	—	»
Saint-Clair	9 40	14 49	18 34	—	»	—	—	—	—	»
Dégagnac	9 51	15	18 46	—	»	—	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10 2	15 11	18 59	—	»	—	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 13	15 22	19 13	—	»	—	—	—	—	»
Espère	10 22	15 31	19 24	—	»	—	—	—	—	»
Pradines	10 29	15 38	—	—	»	—	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 35	15 44	19 35	20 14	»	2 40	—	6 7	7 3	»
CAHORS départ.	11 5	17 42	»	20 18	»	2 44	—	6 12	7 7	7 20
Sept-Ponts	11 45	17 54	»	—	»	—	—	—	—	7 31
Cieurac	11 59	18 11	»	—	»	—	—	—	—	7 47
Lalbenque	12 7	18 21	»	—	»	—	—	—	—	7 56
Caussade	12 44	19 1	»	21 1	»	—	—	7 »	—	8 35
MONTAUBAN arr.	13 18	19 40	»	21 23	»	3 47	—	7 25	8 14	9 10
TOULOUSE.. arr.	16 58	21 8	»	22 17	»	4 30	—	8 22	9 7	11 12

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE de luxe	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	4 50	8 45	10 12	13 34	19 41	21 »	—	23 4
MONTAUBAN. d.	6 14	9 46	11 »	16 2	20 29	21 48	—	23 45
Caussade	6 55	10 27	—	16 41	20 54	—	—	—
Lalbenque	7 32	11 9	—	17 19	—	—	—	—
Cieurac	7 40	11 18	—	17 27	—	—	—	—
Sept-Ponts	7 51	11 30	—	17 38	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 59	11 38	11 59	17 46	21 36	22 47	—	0 46
CAHORS... dép.	8 17	12 42	12 3	17 55	21 40	22 51	—	0 50
Pradines	8 24	12 49	—	18 2	—	—	—	—
Espère	8 32	12 58	—	18 10	—	—	—	—
St-Denis-Catus	8 46	13 13	—	18 23	—	—	—	—
Thédirac-Peyril.	8 59	13 27	—	18 36	—	—	—	—
Dégagnac	9 10	13 36	—	18 45	—	—	—	—
Saint-Clair	9 19	13 45	—	18 54	—	—	—	—
GOURDON (1)	9 37	14 3	12 46	19 9	22 25	—	—	—
Nozac	9 45	14 12	—	19 17	—	—	—	—
Lamothe-Fénel.	9 55	14 21	—	19 26	—	—	—	—
La Chap.-de-Mar.	10 2	14 29	—	19 33	—	—	—	—
CAZOULES	10 8	14 35	—	19 39	—	—	—	—
SOUILLAC	10 25	14 50	13 11	19 51	22 51	—	—	—
Gignac-Cressens.	10 52	15 20	—	20 21	—	—	—	—
BRIVE... a.	11 20	15 50	13 48	20 49	23 30	0 29	—	2 36
BRIVE... d.	»		13 54	»	23 39	0 39	—	2 41
PARIS.. (A.) arr.	»		21 46	»	8 33	8 53	—	10 4
PARIS.. (O.) arr.	»		21 58	»	8 45	9 5	—	10 15

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées : consulter les indicateurs.

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 19 et arrive à Brive à 7 heures

De Cahors à Libos

CAHORS	6	22	15	2	»	18 35
Pradines	6	29	15	10	»	18 43
Mercuès	6	38	15	19	»	18 52
Douelle (*Arrêt*)	6	42	15	23	»	18 56
Parnac	6	49	15	33	»	19 5
Luzech	6	55	15	39	»	19 13
Castelfranc	7	7	15	51	»	19 25
Prayssac (*Arrêt*)	7	11	15	55	»	19 29
Puy-l'Evêque	7	20	16	4	17 36	19 38
Duravel	7	27	16	11	17 48	19 46
Soturac-Touzac	7	35	16	19	18 »	19 54
Fumel	7	46	16	30	18 27	20 6
LIBOS	7	51	16	35	18 33	20 11

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.	6	27	9	22	14 25	18 14
Fumel	6	38	9	29	14 32	18 22
Soturac-Touzac	6	54	9	40	14 43	18 33
Duravel	7	5	9	47	14 50	18 40
Puy-l'Evêque	7	21	9	55	14 57	18 47
Prayssac (*Arrêt*)	7	35	10	4	15 6	18 56
Castelfranc	7	52	10	9	15 12	19 2
Luzech	8	12	10	20	15 25	19 14
Parnac	8	25	10	29	15 34	19 23
Douelle (*Arrêt*)	»	»	10	34	15 39	19 28
Mercuès	8	40	10	40	15 45	19 34
Pradines	8	52	10	48	15 53	19 42
CAHORS	9	1	10	55	16 »	19 49

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel	5 23	»	14 20	17 13	»
Vayrac	5 32	»	14 28	17 21	»
Bétaille (arrêt)	5 38	»	14 34	17 27	»
Puybrun	5 48	»	14 43	17 36	»
Bretenoux-Biars	6 5	»	14 57	17 51	»
Port-de-Gagnac	6 13	»	15 5	17 59	»
Laval-de-Cère	6 25	»	15 15	18 8	»
Lamativie	6 47	»	15 36	18 31	»
Siran (arrêt)	7 4	»	15 53	18 48	»
La Roquebrou	7 22	»	16 10	19 15	»
AURILLAC.. arrivée.	8 5	»	16 53	19 51	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC.. départ.	4 55	10 2	»	17 14	»
La Roquebrou	5 35	10 43	»	17 58	»
Siran (arrêt)	5 47	10 55	»	18 12	»
Lamativie	6 4	11 12	»	18 32	»
Laval-de-Cère	6 22	11 28	»	18 51	»
Port-de-Gagnac	6 31	11 36	»	19 »	»
Bretenoux-Biars	6 47	11 46	»	19 17	»
Puybrun	7 2	11 54	»	19 27	»
Bétaille (arrêt)	7 12	12 1	»	19 35	»
Vayrac	7 29	12 7	»	19 43	»
St-Denis-près-Martel.	7 36	12 14	»	19 50	»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	6 50	0 59	»	19 36
Sarlat	»	8 2	12 »	17 35	20 30
Cazoulès	»	8 40	12 39	19 15	21 16
Souillac	7 37	10 55	13 32	19 28	21 25
Le Pigeon	7 52	11 20	13 47	Les jours de foire et marché à Sarlat	15 45
Baladou. Arrêt.	7 57	11 27	13 52		16 »
Martel	8 6	11 56	14 »		16 5
St-Denis-p.-M. ar.	8 16	12 8	14 10		16 14
					16 24

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	»	7 49	9 22	12 41	17 26
Martel	»	8 5	9 37	12 56	18 »
Baladou. Arrêt.	»	8 12	9 44	13 2	18 11
Le Pigeon	»	8 18	9 50	13 7	18 31
Souillac	6 50	8 28	10 »	13 17	18 44
Cazoulès	7 1	9 1		13 35	19 43
Sarlat	8 32	9 8	»	13 43	19 53
	5 15	9 52	17 41	14 31	20 33
Le Buisson. ar.	6 7	»	18 33	15 23	»

De Sarlat à Gourdon

SARLAT	8	40	17 16	»
Carsac	8	50	17 27	»
Grolejac	8	57	17 44	»
St-Cirq-Madelon	9	3	17 51	»
Payrignac (arr.)	9	10	17 59	»
GOURDON	9	20	18 9	»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON	5	53	16 8	»
Payrignac (arr.)	6	5	16 16	»
St-Cirq-Madelon	6	14	16 24	»
Grolejac	6	32	16 29	»
Carsac	6	43	16 39	»
SARLAT	6	57	16 50	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	6	»	12 37	17 39
CAPDENAC. a.	»	»	»	10 2	»	17 52	21 48
CAPDENAC. d.	1 24	6 39	10 14	10 51	13 31	18 24	22 1
FIGEAC	1 57	6 55	10 25	11 6	13 56	18 38	22 13
Le Pournel	—	7 14	»	11 2	14 32	18 59	»
Assier	2 4	7 27	»	11 3	14 57	19 10	22 39
Flaujac (halte)	—	7 37	»	11 45	15 10	19 19	»
Gramat	3 19	7 54	»	11 59	15 4	19 34	22 59
Rocamadour	3 34	8 9	»	12 9	15 59	19 45	23 9
Montvalent	4 3	8 24	»	12 22	16 22	19 54	»
St-Denis-p.- Martel arr.	4 16	8 31	»	12 33	16 3	20 8	23 29
St-Denis-p.- Martel dép.	4 57	8 41	»	12 43	16 51	20 18	23 33
Quatre-Routes	5 10	9 4	»	12 53	17 5	20 28	»
Turenne	5 28	9 18	»	13 4	17 21	20 38	»
BRIVE ar.	6 3	9 43	»	13 23	17 56	20 59	0 6
PARIS (Orsay) ar.	—	18 58	»	21 58	»	5 39	9 05

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

	(Austerl.)				(Austerl.)			
PARIS (Orsay) d.	19 40	21 1	22 20	7 40	10 16	»	»
Brive dép.	3 53	8 2	12 36	16 2	18 56	»	»
Turenne	4 16	8 27	13 3	16 26	19 33	»	»
Quatre-Routes	4 24	8 38	13 15	16 35	19 46	»	»
St-Denis-p.- Martel arr.	4 32	8 46	13 23	16 43	19 57	»	»
St-Denis-p.- Martel dép.	4 34	8 56	13 36	16 49	20 9	»	»
Montvalent	—	9 9	13 51	17 2	20 31	»	»
Rocamadour	5 5	9 31	14 14	17 19	21 11	»	»
Gramat	5 19	9 44	14 31	17 32	21 39	»	»
Flaujac (halte)	—	9 57	14 44	17 45	»	»	»
Assier	5 4	10 9	14 59	17 56	22 45	»	»
Le Pournel	—	10 21	15 9	18 5	22 59	»	»
FIGEAC	6 9	10 44	15 31	18 28	23 28	»	»
CAPDENAC ar.	6 19	10 54	15 41	18 38	23 41	»	»
CAPDENAC d.	6 36	11 54	16 8	18 52	»	»	»
TOULOUSE	10 14	16 5	20 40	23 5	»	»	»

De Cahors à Capdenac

CAHORS	8	6	9 50	16 14	18 30
Cabessut	8	15	10 1	16 25	18 41
Arcambal	8	24	10 17	16 34	18 54
Vers	8	32	10 25	16 42	19 5
Saint-Géry	8	38	10 31	16 47	19 14
Conduché	8	49	11 19	16 58	19 33
Saint-Cirq-la-Popie	8	55	11 29	17 4	19 41
St-Martin-Labouval	9	2	11 33	17 11	19 57
Calvignac	9	8	12 3	17 17	20 6
Cajarc	9	21	12 20	17 29	20 21
Montbrun	9	30	A titre essai jours de foire à Cajarc	17 38	20 34
Toirac	9	38		17 49	20 46
Lamadeleine	9	49		18 1	21 1
CAPDENAC	10	»		18 13	21 15

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC	7	10	11 49	18 55	»
Lamadeleine	7	22	12 5	19 7	»
Toirac	7	33	12 19	19 18	»
Montbrun	7	41	12 30	19 26	»
Cajarc	7	52	12 46	19 39	»
Calvignac	8	2	12 59	19 49	»
St-Martin-Labouval	8	9	13 8	19 58	»
Saint-Cirq-la-Popie	8	17	13 18	20 6	»
Conduché	8	23	13 27	20 13	»
Saint-Géry	8	37	13 49	20 26	»
Vers	8	42	13 56	20 32	»
Arcambal	8	50	14 7	20 40	»
Cabessut	9		14 22	20 51	»
CAHORS	9	8	14 31	20 59	»